

trois genres et aux deux nombres dans tous les rapports, sans changer de désinence; il se dit des personnes et des choses. Exemples :

El hombre que habla mucho.

La muger que mas ama.

Todos los dioses que ha inventado el hombre.

No siempre dicen los hombros lo que pensian.

Ce pronom au génitif, à l'ablatif et au datif, ne se dit guère que des êtres physiques et métaphysiques. Exemple :

Ese acaecimiento de que me hablas era inevitable.

Las preocupaciones de que esta lleno el mundo, son incibeles.

Las palabras con que me linsongear me prueban que no cres mi amigo.

Le pronom *quien* (qui) des deux genres n'est applicable qu'aux personnes; il est employé le plus souvent comme interrogatif.

Quien sert quelquefois à la place de son pluriel *quienes*. Ainsi l'on peut dire :

Ha malvados à quien tributan incienso los ignorantes.

Il s'emploie aussi pour les rapports de circonstance.

Exemple :

Ese filosofo de quien dices; esos dos otros, de quienes se dise que el uno lloraba siempre, y el otro siempre reia, eran Democrito y Heraclito.

Le génitif *cuyo*, masculin, *cuya*, féminin, *cuyo*, neutre, pluriel, *cuyos* masculin, *cuyas* féminin, s'accorde en genre et en nombre avec les noms qu'il détermine, bien différent du latin *cujus*, *quorum*, *quarum*, qui s'accorde avec son antécédent dont il est le signe de rappel. Exemples :

Homero, cuyo genio inventor servio despues de estimulo toa dos los otros poetas.

La España, cuyos guerreros, según la propia expresión del sunado Romano, fueron terror romani imperii.

Los Egipcios, cuya religión supersticiosa posó en gran parte à los Griegos.

Gonzalo de Cordova, cuyas hazanas fueron funestas à los Moros.

Le pronom *qual* (lequel, laquelle, ce qui, ce que) est de tous les genres, toujours précédé d'un déterminatif sous le genre et le nombre du nom précédent, comme l'italien *quale* et le français *lequel*. Il sert pour les personnes et pour les choses et se met à tous les rapports du nom dans la phrase incidente.

S'il est interrogatif, il perd le déterminatif, bien différent du français, qui le conserve. Exemple.

Qual de dos es peor, el fanatismo, o el atheismo ?

Lequel des deux est le pire, le fanatisme ou l'athéisme ?

Le pluriel *quales* sert également aux deux genres et à tous les cas.

Rappelons dans un tableau particulier les pronoms conjonctifs que le défaut d'espace nous a forcé de resserrer dans le tableau général ; on en verra mieux la correspondance avec les pronoms italiens.

CAS ET NOMBRES. Esp.	PRONOMS CONJONCTIFS.		
	DE PERSONNES ET DE CHOSSES SOUS UN CARACTÈRE GRAMMATICAL.	DE PERSONNES.	DE PERSONNES ET DE CHOSSES SOUS UN CARACTÈRE MORAL.
<i>Singulier.</i>			
Subjectif.	que	quien	el qual
Objectif.	que	quien	el qual
Génitif.	de que, cuyo, — a	de quien	de el qual
Ablatif.	con que	por quien	por el qual
Datif.	para que	à quien	à el qual
<i>Pluriel.</i>			
Subjectif.	que	quienes	los quales
Objectif.	que	quienes	los quales
Génitif.	de que, cuyos, — as	de quienes	de los quales
Ablatif.	por que	por quienes	por los quales
Datif.	à que	à quienes	à los quales

Les pronoms déterminatifs de possession, masc. mio, tuyo, suyo (le mien, le tien, le sien), nuestro, vuestro, suyo (le nôtre, le vôtre, le leur), fém. mia, tuya, suya (la mienne, la tienne, la sienne), nuestra, vuestra, suya (la nôtre, la vôtre, la leur), font au pluriel mios, tuyos, suyos, nuestros, vuestros, suyos; mias, tuyas, suyas; nuestras, vuestras, suyas. Ils reçoivent le déterminatif, el mio, el tuyo, el suyo, et, suivant Ramirez, ne peuvent être employés au singulier comme déterminatifs, ainsi que les pronoms italiens mio, tuo, suo; car pour déterminatifs on emploie mi, tu et su, des deux genres : mi casa, mi bello.

Le pronom génitif *en* se met à la place du déterminatif *son, sa, ses*, pour les noms indéterminés et pour les choses. Ainsi l'on dit en parlant des personnes : « Ulysse était errant sur les mers loin de sa patrie, et son fils Télémaque le cherchait en tous lieux ». En parlant des choses on dit : « Ulysse voyagea en plusieurs pays ; il en étudia les curiosités et les habitans. »

Le pronom *en* répond au latin *ejus, eorum* ; le déterminatif *son* se traduit aussi par *ejus*, parce qu'il répète un nom précédent dans une phrase suivante ; mais le déterminatif *sa* se traduit par *sua*, fém. de *suus, suum*, parce qu'il se trouve dans la même phrase et sous un rapport différent du nom précédent dont il rappelle l'idée.

On, l'on, diffèrent en ce que le premier se met après une consonne et le second après une voyelle.

Il, après le nominatif *si*, se contracte, et forme le mot composé *s'il*. Exemple : *s'il vient* (pour *si il vient*).

Pour les pronoms réfléchis d'un sujet indéterminé, on se sert de *se, soi* ; pour ceux d'un sujet déterminé, on se sert de *lui, lui-même, eux, eux-mêmes*. C'est ce qui n'a pas lieu en allemand, ni en italien, ni en espagnol, ni dans les autres langues ; dans les deux cas elles emploient le même pronom *se, soi*.

Qui, que, se disent des personnes et des choses aux rapports de subjectif et d'objectif, tant au singulier qu'au pluriel.

Dont s'emploie pour les rapports de principe génitif et ablatif, au singulier et au pluriel, en parlant des personnes et des choses.

De qui s'emploie seulement pour les personnes aux mêmes cas.

De quoi s'emploie aux mêmes cas pour les idées rationnelles indéterminées.

Lequel, laquelle, duquel, par lequel, auquel, lesquels, desquels, auxquels, etc., ont la même destination que les pronoms correspondants *quale* italien et *qual* espagnol.

CHAPITRE II.

SYNTAXE DE CONCORDANCE.

Les attributifs sont des espèces de mots qui expriment l'étendue et la compréhension des notions renfermées dans l'idée du nom. Ils se revêtent des formes variables du nom pour marquer leur relation avec ce nom dans l'ensemble de l'énonciation de la pensée ; ils prennent donc sous autant de terminaisons les variations de genre, de nombre et de cas, dans les langues qui les admettent ; par conséquent, ils se déclinent sous autant de formes que le nom en reçoit dans chaque idiôme.

Les règles de la concordance de l'attributif avec le substantif sont fondées sur les mêmes principes que l'institution des diverses variations du substantif. Pour analyser les usages de la concordance, il faut donc se conformer aux lois qui l'ont établie ; car les conséquences sont nécessairement conformes à leurs principes.

Parmi les huit langues que nous comparons, la langue latine est celle qui offre le plus de variations dans la concordance ; c'est à cette langue que nous rapporterons ce que nous avons à dire des autres, relativement à la syntaxe d'accord.

RÈGLES DE CONCORDANCE DE L'ATTRIBUTIF.

I. Lorsqu'un seul nom est sujet d'un attributif (et nous comprenons sous cette dénomination le déterminatif et le modificatif), la concordance est facile à établir. Exemple :

Malus sutor. (Phèdre). Mauvais cordonnier.

Conspectus vestri. (Quinte Curce). Vos regards.

Mala et impia consuetudo. (Cicéron). Une coutume mauvaise et impie.

Integra lintea. (Horace). Les voiles entières.

Fortunate senex. (Virgile). Fortuné vieillard.

Nulli tribuno. (Martial). A aucun tribun.

Paratissimum exercitum. (Cornelius Nepos). Une très belle armée.

Primo audito clamore. (César). Après le premier bruit entendu.

In quoque genere. (Cicéron). Dans chaque genre.

Coram pluribus canibus. (Phèdre). Devant plusieurs chiens.

II. Lorsque plusieurs noms du même genre sont ensemble sujets d'un attributif, cet attributif prend le nombre pluriel dans le genre correspondant, parce que plusieurs noms forment un pluriel. Exemple :

Lupus et agnus, siti compulsi. (Phèdre). Le loup et l'agneau poussés par la soif.

Socero generoque suffragantibus. (Suétone). Le beau-père et le gendre donnant leurs suffrages.

Captivæ mater conjuxque Darii. (Curt). La mère et l'épouse de Darius captives.

III. Les genres sont les différentes classes dans lesquelles on a divisé les noms spécifiques ou génériques. Lorsque le discours généralise les individus compris dans l'une de ces classes, il l'indique par le mot *genus*, classe, qui se sous-entend presque toujours, et avec lequel les attributifs du sujet se mettent en concordance. Exemple :

Varium et mutabile semper fœmina. (Virgile).

Ce qui veut dire : fœmina (genus hominis) est genus varium et mutabile ; la femme (classe de l'homme espèce de l'homme) est une espèce toujours légère et changeante.

Facile est inventu ignis. (Plaute) :

C'est-à-dire, ignis (genus elementorum) est genus facile inventu ; le feu (espèce des élémens) est une espèce facile à trouver ou à être trouvée.

Quelquefois le mot générique avec lequel se fait l'accord de l'attributif est exprimé. Exemple :

Homo hoc animal providum. (Cicéron). L'homme, cet animal prévoyant.

Genus irritabile poetas. Les poètes, espèce irritable.

Bauzée, dans l'analyse de ces phrases, a suivi la routine des grammairiens ; il sous-entend le mot vague *negotium*, au moyen duquel il résout les difficultés de la concordance. C'est une contradiction des principes qu'il a établis dans la distinction des genres. Il avait démontré que les genres sont les différentes classes dans lesquelles les langues ont distribué les noms, et que la différence des sexes n'en a point été le motif principal. Il est évident que des principes aussi lumineux forment les lois de la concordance et que suivre d'autres règles dans l'application, c'est une batologie de principes qui renverse la théorie des genres.

Les grammairiens prétendent que '*negotium* est sous-entendu dans cette phrase de Virgile : *Lupus triste stabulis*, le loup chose triste aux bergeries. N'est il pas naturel de sous-entendre *animal*, comme Cicéron l'a exprimé dans une des phrases précitées : *Lupus animale triste stabulis*, le loup animal fâcheux, funeste aux bergeries ? Si l'on établit des principes d'après la division des genres, c'est pour trouver les lois de la concordance de l'attributif, car, sans le besoin d'assortir les mots variables par l'accord de leurs formes, la connaissance des genres serait fort inutile, puisqu'on emploie toujours bien le nom sans penser au genre ; mais on ne peut lui attribuer aucun déterminatif ni modificatif, sans connaître les principes de la classification des genres d'où viennent les lois de la concordance. C'est donc une inconséquence de chercher ailleurs les lois de l'accord de l'attributif. Les observations suivantes vont démontrer la fausseté des règles de concordance données par les grammairiens.

IV. Lorsque plusieurs noms de différens genres sont sujets d'un même attributif, le discours les généralise par la concordance sous le genre du nom spécifique dont ils forment chacun une classe différente. Exemple :

Homo et mulier sunt conjuncti. L'homme et la femme sont joints.

Homo et *mulier* sont deux classes du nom spécifique *homo*, qui est du genre masculin, et c'est par ce motif que *conjuncti* est au genre masculin.

Pater et mater mortui (suppl. sunt.) (Térence). Le père et la mère sont morts.

Pater et *mater* sont deux classes du nom spécifique *homo*, ou plutôt de *pater* ou *parens*, masculin, et par ce motif *mortui* est au masculin.

Agros villasque Civilis intactos sinebat. (Tacite). Il laissait entiers les champs et les maisons de campagne de Civilis.

Villas est renfermé dans *agros*, masculin, comme le lieu contenu dans le contenant, et *intactos* est au genre masculin.

D'où il est évident que le genre masculin renferme le féminin, comme un principe renferme sa conséquence, comme un genre renferme son espèce; par conséquent, le genre masculin est le principal et le féminin l'accessoire.

Le genre neutre est une sous-division, une classe du féminin; le féminin, qui est accessoire relativement au masculin, est donc principal par rapport au neutre, qui lui est subordonné comme son espèce. Ainsi, lorsqu'un nom neutre et un nom féminin sont ensemble sujets d'un attributif, cet attributif se met au genre féminin. Exemple :

Uxor ejus et mancipium salvæ fuerunt. Son épouse et son esclave furent sauvées.

Uxor ejus, filiæ et scorta captæ sunt. Ses femmes, ses filles et ses courtisanes furent prises.

Lorsqu'un nom masculin, un féminin et un neutre sont sujets d'un même attributif, la concordance prend le genre principal des trois, par conséquent le masculin.

Pater, mater, filiæ et mancipia venditi sunt.

Le père, la mère, les filles et les esclaves furent vendus.

En suivant les principes de l'institution des genres, on découvre donc les lois de la concordance et le motif de la préférence accordée au genre masculin sur le genre féminin et au féminin sur le neutre. Il n'est donc pas besoin d'imaginer la noblesse des genres, qui est une raison ridicule et fautive, car le féminin est réputé plus noble que le masculin, puisque, par un sentiment de civilité universelle, l'homme cède le pas à la femme et s'avoue son inférieur. Cette raison de noblesse est d'ailleurs un motif qui ne peut entrer dans la notion du genre, parce qu'une raison de politesse n'est point une raison de grammaire; ce sont des notions de nature différente. La prétendue noblesse des personnes dans les prénoms est une chimère tout à fait semblable.

V. Si donc la pluralité des sujets ne désigne pas des classes d'êtres qui soient des espèces renfermées dans le même genre, en sorte qu'en les généralisant on ne puisse les rapporter à aucun genre déterminé qui en soit le caractère commun, on en forme un genre qui n'est celui ni de l'un ni de l'autre, un genre neutre. Exemple :

Arcus et calami puero donata. (Virg.)

L'arc et les flèches données à l'enfant.

Sacrarium et laurus inviolata steterunt. (Tit. Liv.)

La chapelle et les lauriers ne furent pas endommagés.

Labor et voluptas dissimillima. (Tit. Liv.)

Le travail et la sensualité très-dissimilables.

Divitiæ, decus et gloria in oculis sita sunt. (Salluste).

Les richesses, la dignité et la gloire sont exposées aux yeux.

Il est évident qu'en généralisant ces noms, on forme le mot *genera*, classes, et qu'il est le principe régulateur de la concordance. Beauzée, avec les autres grammairiens, sous-entend le nom *negotia* à la place de *genera*; c'est

une manière tout-à-fait fautive d'analyser la concordance de l'attributif.

VI. La même loi de généralisation de plusieurs sujets de genres subordonnés, règle la concordance des sujets de cas subordonnés. Le subjectif est le cas principal dont les autres ne sont que des usages particuliers. Si donc plusieurs noms sous différens cas sont sujets d'un même attributif, il faut mettre cet attributif à la forme du cas principal.

Pharnabasus cum Apollonide et Athenegorâ vincti traduntur. (Q. Curt.)

Pharnabase avec Apollonide et Athénagore sont livrés enchaînés.

On voit que ces noms à différens cas se généralisent également sous le rapport de la variation numérique.

VII. Quelquefois un attributif qui paraît se rapporter simultanément à plusieurs sujets, les modifie successivement l'un après l'autre, et s'accorde seulement avec le plus prochain, en sorte qu'il se sous-entend autant de fois qu'il y a d'autres sujets précédens.

Nobis à parentibus vita, patrimonium, libertas tradita est. (Cic.)

La vie, le patrimoine, la liberté nous a été donnée par nos parens.

Urbes, pagi capti fuerunt. (Tit. Liv.)

Les villes, les bourgs furent pris.

Sociis et rege recepto. (Virg.)

Après les compagnons et le roi retrouvé.

La langue française observe les mêmes lois de concordance que le latin. Cela est évident par la traduction des exemples que nous venons de citer.

VIII. La même loi d'observer dans la concordance les principes de l'institution des genres, règle encore la con-

cordance avec les noms qui, en changeant d'acception, changent de genre.

In Eunuchum suam. (Ter.) C'est-à-dire : in (fabulam suam (nominatam). Eunuchum. Dans (la comédie sienne (nommée) Ennuque : dans son Eunuque.

Centauro invehitur magnâ. (Virg.) C'est-à-dire : invehitur (in navi) magnâ (nominatâ) Centauro.

Il est porté (sur le vaisseau) grand (nommé) Centaure :
Il est monté sur le Centaure.

Daret ut catenis fatale monstrum quæ generosius perire quærens, c'est-à-dire : ut daret catenis (Cléopatra) fatale monstrum quæ querens perire generosius.

IX. Souvent les sujets sont sous-entendus ; en les suppléant, on voit que les lois de concordance sont toujours les mêmes.

Expiranti similem ministri excipiunt. (Q. Curt.)
Ministri excipiunt (regem) similem (homini) expiranti.

Nunquam est fidelis cum potente societas. (Phèd.) :
C'est-à-dire, societas (icta) cum (socio) potente nunquam est fidelis.

Pauca respondere. (Cic.)
Respondere pauca verba.

X. Le sujet peut être divisé en parties spécifiques et n'être nommé que par ces fragmens. Les noms-quantitatifs qui l'expriment, déposent leur genre naturel pour imposer le sien à l'attributif.

Pars in carcerem acti, pars bestiis objecti. (Sallust.)
C'est-à-dire : divisi sunt in partes duas : ii qui sunt

prior pars, in carcerem acti sunt ; ii qui sunt altera pars, bestiis objecti sunt.

Samnitium duo millia cæsi. (Tit. Liv.) C'est-à-dire :
duo millia milites Samnitium cæsi sunt.

XI. Nous venons de considérer les attributifs dans leur usage, dans ce qu'ils ont de relatif ; nous allons les considérer dans leur nature, dans ce qu'ils ont d'absolu, d'essentiel, et nous les diviserons en déterminatifs et modificatifs.

DÉTERMINATIFS.

Les déterminatifs sont de deux sortes, de nombre et de degré, ou numératif et gradatif.

Le numératif de nombre est général, particulier, individuel, selon qu'il exprime ou la totalité des êtres réels de l'espèce, ou des parties de l'espèce, ou des individus de l'espèce.

Le déterminatif de degré énonce la quantité d'une espèce fictive d'êtres abstraits ou métaphysiques sous les mêmes caractères, en empruntant les formes du déterminatif de nombre.

Le numératif et le gradatif présentent l'espèce réelle et fictive sous deux caractères, comme positive et comme rationnelle. Le positif de l'espèce exprime ce qu'elle est, ce qu'elle a été, ce qu'elle sera de fait ; le rationnel, ce qu'elle doit être selon la raison. Les élémens de l'espèce sous ces caractères sont déterminés comme absolus ou comme relatifs, selon qu'ils sont désignés sans relation entre eux ou avec relation entre eux dans la généralité de l'espèce.

NUMÉRATIFS.

§ 1.

Déterminatifs de nombre général	positif	absolu.	Tout, tous ; tout le, tous les.
		relatif.	Chaque.
	rationnel	absolu.	Le, les.
		relatif.	Nul, point de.

A Rome *tout* soldat était également citoyen. (Montesquieu).

L'homme de lettres est trivial comme une borne au coin des places : il est vu de *tous* et à *toute* heure et en *tous* états, à table, au lit, nu, habillé, sain ou malade. (La Bruyère).

Tout l'Orient trembla devant Carus. (Bossuet).

Tous les étrangers ne sont pas barbares, et *tous* nos compatriotes ne sont pas civilisés : de même *toute* campagne n'est pas agreste, et *toute* ville n'est pas polie.

Romulus divisa *tous* les citoyens de Rome en trois tribus. *Chaque* tribu fut ensuite divisée en dix curies. (Vertot).

Chaque Romain, plus robuste et plus aguerri que son ennemi, comptait toujours sur lui-même. (Montesquieu).

Le Gaulois barbare qui se faisait couper les cheveux à la manière des Romains, était réputé renoncer à sa nation pour se faire Romain. (Thouret).

Les Francs étaient distingués en hommes libres et en esclaves. (Thouret).

§ 2.

Déterminatifs de genre particulier	positif	absolu. Trois, quatre, beaucoup de, la plupart des, plusieurs, un grand nombre de, une foule de, etc.
		relatif. Autant de (tot), plus de (plures), moins de (pauciores), etc.
	rationnel	absolu. Certains (quidam), quelques (aliquot), bien des, etc.
		relatif. D'autres (alii), etc.

Depuis près de *cinq cents* ans que les Gaulois vivaient sous la domination de Rome, ils étaient devenus *des* Romains. (Thouret).

Un grand nombre de cités gauloises ayant obtenu le droit de bourgeoisie romaine, *plusieurs* familles de ces cités parvinrent sous les derniers empereurs aux premières dignités de l'empire. (Thouret).

Les rois distribuèrent *beaucoup de* bénéfices à leurs soldats. (Thouret).

Sous la juridiction seigneuriale le peuple eut *autant de* tyrans qu'il y eut de seigneurs. (Thouret).

Il fut même permis de faire épouser *des* Francs aux princesses de la maison impériale. (Thouret).

Sous les premiers rois francs les mœurs romaines prévalurent : en chaque cité on donnait *les mêmes* spectacles, on portait *les mêmes* habits, on suivait *les mêmes* usages que dans les tems où l'on avait obéi aux souverains de Rome. (Thouret).

Les rois francs ne levèrent pas sur leurs sujets d'*autres* impositions que celles qui avaient été établies par les empereurs romains. (Thouret).

§ 3.

Déterminatifs de nombre individuel	positif,	:	absolu.	Un, deux	Déterminatif simple.
				Mon, ton, son	Déterminatif combiné avec une circon- stance de principe génitif.
				Notre, votre, leur	
				Ce, cet..., ci	Déterminatif combiné avec une circon- stance de lieu.
Ce, cet... là					
			relatif.	{ La premier, le second, le troisième ; l'un, l'autre ; etc. Un à un (singuli), etc.	
	ration- nel.		absolu.	Un.	
		relatif.	Aucun, un,, , quelconque,		

Les Francs libres ne composaient tous qu'*un seul* et même ordre de citoyens. (Thouret).

Dans les Gaules lorsque *deux* Romains plaidaient l'un contre l'autre, ils étaient jugés par des Romains. (Thouret).

Les Francs étaient également braves sur *l'un et l'autre* élément. (Thouret).

Les terres saliques dont il est question dans *nos* ancien-

nes lois, n'étaient pas autre chose que les bénéfices militaires. (Thouret).

Childéric fut enterré aux portes de Tournai où il faisait sa résidence. Son tombeau fut découvert en 1653. La tribu des Francs sur laquelle il régnait avait pris les abeilles pour son symbole et elle en parsemait ses enseignes. (Thouret).

En chaque cité particulière un comte veillait aux détails de l'administration de la justice, de la police et des finances. Ces comtes étaient subordonnés au gouverneur de leur province.

Tous les hommes libres des Gaules étaient distingués en trois ordres : le premier ordre était composé des familles sénatoriales ; le second ordre comprenait les propriétaires des terres ; le troisième ordre était composé de citoyens qui exerçaient des métiers pour vivre. (Thouret).

Aucun monument de nos antiquités n'indique que Clovis ou ses enfans aient exproprié aucun Gaulois. (Thouret).

Lorsqu'un Romain plaidait contre un Franc, on formait un tribunal mi-parti dont les juges étaient moitié Romains et moitié Francs. (Thouret).

Clotaire se vit enlever les uns après les autres tous les droits que l'assemblée de Paris lui avait conservés. (Thouret).

§ 4.

Déterminatifs de	positif	absolu. Le, -tout, tout le, etc.
		relatif. } Autant (tantus), plus de (major) moins de (minor), etc.
degré	rationnel	absolu. Je ne sais quoi de, quelque chose de, etc.
		relatif. Rien de, etc.

Théodoric, roi des Ostrogoths, élevé parmi les Romains, n'avait rien de barbare. (Thouret).

La dignité de leudes était attachée seulement à la personne de ceux qui y étaient élevés après s'être distingués

par *quelque* action éclatante de courage guerrier. (Thouret).

On remarquait dans les Spartiates *quelque chose* de farouche. (Bossuet).

RAPPROCHEMENT DES DÉTERMINATIFS DANS LES LANGUES COMPARÉES.

Après la division du déterminatif dans ses espèces, nous rapprocherons ses diverses formes dans les huit langues ; nous ne parlerons que des déterminatifs qui présentent des variations particulières et susceptibles d'être remarquées ; car les autres suivent régulièrement la déclinaison des modificatifs. Commençons par le déterminatif général dont l'idée entre dans la signification de tous les autres, et auquel les grammairiens donnent la dénomination insignifiante d'*article*.

Déterminatifs

CAS.	GREC.	LATIN.	ALLEMAND.
------	-------	--------	-----------

Singulier.

	MASC.	FÉM.	NEUT.	MASC.	FÉM.	NEUT.	MASC.	FÉM.	NEUT.
Subjectif.	ὁ	ἡ	τ	hic	hæc	hoc	der	dic	das
Objectif.	τὸν	τὴν	τό	hunc	hanc	hoc	den	dic	das
Génitif.	τοῦ	τῆς	τοῦ	hujus	hujus	hujus	des	der	des
Ablatif.	τοῦ	τῆς	τοῦ	hæc	hæc	hoc	von dem	von der	von dem
Datif.	τῷ	τῇ	τῷ	huic	huic	huic	dem	der	dem

Pluriel.

Subjectif.	οἱ	αἱ	τᾶ	hi	hæc	hæc		dic
Objectif.	τούς	τάς	τά	hos	has	hæc		dic
Génitif.	τῶν	τῶν	τῶν	horum	harum	horum		der
Ablatif.	τῶν	τῶν	τῶν	his	his	his		von den
Datif.	τοῖς	ταῖς	τοῖς	his	his	his		den

Duel.

Subjectif, objectif.	τώ	τά	τώ	Caret.	Caret.
Génitif, datif.	τοῖν	ταῖν	τοῖν		

Suivant les circonstances du discours, les noms propres prennent ou rejettent le déterminatif ὁ, ἡ, τό.

Les noms propres latins ne prennent pas le déterminatif, à moins qu'ils ne soient généralisés ; mais alors ils deviennent noms spécifiques.

Les noms allemands, comme les latins, ne prennent pas le déterminatif, il en est de même dans les autres langues modernes.

généraux.

ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS
----------	----------	-----------	----------

Indécl. et commun.	MASC.	FÉM.	MASC.	FÉM.	NEUT.	MASC.	FÉM.
the	lo, il	la	el	la	lo	le	la
the	lo, il	la	il al	la à la	lo	le	la
of the	dello, del	della	del	de la	de lo	du, de le	de la
from the	dallo, dal	dalla	por el	por la	por lo	par le	par la
to the	allo, al	alla	al para el	a la para la	a lo para lo	au, à le	à la

the	gli (i), i	le	los	las	les	les
the	gli, li, i	le	los a los	las a las		les
of the	degli, dei	delle	de los	de las	des	de
from the	dagli, dai	dalle	por los	por las		par les
to the	agli, ai	alle	a los para los	a las para las		aux à les

Caret.

Caret.

Caret.

tous deux

tous deux

(t) Quelques fois
il par syncope, sur-
tout après *per*.

Le déterminatif
lo se met devant
les noms masculins
qui commencent
par *s* suivi d'une
autre consonne, et
devant ceux qui
commencent par *z*
ou par une voyelle.

Le déterminatif
il s'emploie devant
les autres noms
masculins dont les
initiales ne sont pas
indiquées ci-des-
sus.

Le déterminatif neutre n'a
point de pluriel, parce que les
noms neutres en espagnol n'ont
point de nombre pluriel.

combinés avec un pronom, etc.

ANGLAIS.	ITALIEN.		ESPAGNOL.			FRANÇAIS.	
COMMON.	MASC.	FEM.	M. et F.	F.	COM.	MASC.	FEM.
my	mio	mia	mio	mia	mi	mon	ma
my	mici	mie	mios	mias	mis	mes	
our	nostro	nostra	nuestro	nuestra		notre	
our	nostri	nostre	-s	-s		nos	
thy	tuo	tua	tuyo	tuya	tu	ton	ta
thy	tuoi	tue	-s	-s	-s	tes	
your	vostro	vostra	vuestro	vuestra		votre	
your	vostri	vostre	-s	-s		vos	
his (à lui) her (à elle) its (à cela)	suo (1)	sua	suyo	suya	su	son	sa
his her its	suci	sue	-s	-s	-s	ses	
their	loro		suyo	suya	su	leur	
their	loro		-s	-s	-s	leur	
this	questo		este	esta	esto	ce cet -ci	où je suis
this	cotesto		ese	esa	eso	ce cet -ci	où tu es
these	questi		estos	estas		ces -ci	où nous sommes où vous êtes
that those (à au)	quello quegli qualche ou alcuno		aquel aquella aquello			ce cet -là	où il est
the same	il medesimo la medesima		aquellos aquellas			ces -là	où ils sont
mine, thine, his, her, its plur. ours, yours, theirs	il mio, il tuo, il suo		alguno			quelque	
			el medesimo			le même la même	
			el mio el suyo, etc.			le mien le tien le sien	
						le nôtre le vôtre le leur, etc.	

(1) Il se remplace comme en latin par *di lui*, pour la clarté des rapports grammaticaux.

Nominatifs collec

NOMBRE.	GREC.			LATIN.			ALLEMAND.			
	masc.	fém.	neut.	masc.	fém.	neut.	masc.	fém.	neut.	
1		εἷς, μίς, ἐν		unus	una	unum	ein	eine	ein	oñ eins
2		δύο οὐ δύο β. les 5 g.		duo	duæ	duo		zwey		
3		τρεις, τρία		tres	tria			drey		
4		τεσσαρες, τεσσα̃ρα		quatuor				vier		
5		πεντε		quinque				funf		
6		ἕξ		sex				sechs		
7		ἑπτα		septem				sieben		
8		ὀκτω		octo				acht		
9		ἑννῆ		novem				neun		
10		δεκα		decem				zehn		
11		ενδεκα		undecim				eilf		
12		δωδεκα		duodecim				zwolf		
13		δεκα τρεις		tredecim				dreyzehn		
14		δεκα τεσσαρες		quatuor decim				vierzehn		
15		δεκα πεντε		quindecim				funfzehn		
16		δεκα ἕξ		sexdecim				sechzehn		
17		δεκα ἑπτα		septemdecim				siebenzehn		
18		δεκα ὀκτω		octodecim				achtzehn		
19		δεκα ἑννῆ		novemdecim				neunzehn		
20		εικοσι		viginti				zwanzig		
30		τριακοντα		triginta				dreyszig		
40		τεσσαρακοντα		quadraginta				vierzig		
50		πεντηκοντα		quinginta				funfzig		
60		ἑξηκοντα		sexaginta				sechzig		
70		ἑβδομηκοντα		septuaginta				siebenzig		
80		ογδοηκοντα		octoginta				achtzig		
90		εννενηκοντα		nonaginta				neunzig		
100		εκατον		centum				hundert		
1,000		χιλια		mille				tausend		
1,000,000		δεκα μυρια		decies centum millia				million		

tifs ou absolus.

ANGLAIS.	ITALIEN.		ESPAGNOL.		FRANÇAIS.	
<i>commun.</i>	<i>masc.</i>	<i>fém.</i>	<i>masc.</i>	<i>fém.</i>	<i>masc.</i>	<i>fém.</i>
one	uno	una	uno	una	un	une
two	due		dos			deux
three	tre		tres			trois
four	quattro		quattro			quatre
five	cinque		cinco			cinq
six	sei		seis			six
seven	sette		siete			sept
eight	otto		ocho			huit
nine	nove		nueve			neuf
ten	dieci		diez			dix
eleven	undici		once			onze
twelve	dodici		doce			douze
thirteen	tredei		trece			treize
fourteen	quattordici		catorze			quatorze
fifteen	quindici		quinze			quinze
sixteen	sedici		diez y seis			seize
seventeen	deciassette		diez y siete			dix-sept
eighteen	deciocto		diez y ocho			dix-huit
nineteen	decianovve		diez y nueve			dix-neuf
twenty	venti		veinte			vingt
thirty	trenta		treinta			trente
forty	quaranta		quarenta			quarante
fifty	cinquanta		cinquenta			cinquante
sixty	sessanta		sesenta			soixante
seventy	settanta		setenta			soixante-dix
eighty	ottanta		ochenta			quatre vingt
ninety	novanta		noventa			quatre vingt-dix
hundred	cento		ciento			cent
thousand	mille		mil			mille
million	milione		millon			million

Nominatifs ordi

NUMÉRATIFS.	GREC.	LATIN.	ALLEMAND.
1 ^{re}	πρῶτος, ἡ, ον	primus a um	erste
2 ^e	δεύτερος	secundus	zweyte
3 ^e	τρίτος	tertius	dritte
4 ^e	τέταρτος	quartus	vierte
5 ^e	πέμπτος	quintus	funfte
6 ^e	εκτός	sextus	schste
7 ^e	εβδομος	septimus	siebente
8 ^e	ογδός	octavus	achte
9 ^e	εννάτος	nonus	neunte
10 ^e	δέκατος	decimus	zehnte
20 ^e	εικοστός	vigesimus	zwanzigste
30 ^e	τριακοστός	tricesimus	dreysigste
40 ^e	τεσσαράντος	quadragessimus	vierzigste
50 ^e	πεντηκοστός	quingagesimus	funfrigste
60 ^e	εξηκοστός	sexagesimus	sechzigste
70 ^e	εβδομηκοστός	septuagesimus	siebenzigste
80 ^e	ογδοηκοστός	octogesimus	achtzigste
90 ^e	εννεηκοστός	nonagesimus	neunzigste
100 ^e	εκατοστός.	centesimus	hundertste
1,000 ^e	χίλιος	millesimus	tausendste

nanx ou relatifs.

ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
first	primo	primero	premier
second	secondo	secundo	secoud
third	terzo	tercero	troisième
fourth	quarto	quarto	quatrième
fifth	quinto	quinto	cinquième
sixth	sesto	sexto	sixième
seventh	settimo	septimo	septième
eighth	ottavo	octavo	huitième
ninth	nono	noveno	neuvième
tenth	decimo	decimo	dixième
twentieth	ventesimo	veiteno	vingtième
thirtieth	trentesimo	tricesimo	trentième
fortieth	quarantesimo	quadragésimo	quarantième
fiftieth	cinquantesimo	quinquagesimo	cinquantième
sixtieth	sessantesimo	sexagesimo	soixantième
seventieth	sessantesimo	septuagesimo	soixante-dixième
eightieth	ottantesimo	octogesimo	quatre-vingtième
ninetieth	novantesimo	nonagesimo	quatre-vingt-dixième
hundredth	centesimo	centeno	centième
thousanth	millesimo	millesimo	millième

REMARQUES SUR LES DÉTERMINATIFS GRECS.

Les Doriens et les poètes changent en τ le σ du déterminatif personnel $\sigma\omicron\varsigma$, $\sigma\eta$, $\sigma\omicron\nu$, et disent $\tau\omicron\varsigma$, $\tau\eta$, $\tau\omicron\nu$; ils y insèrent même un ϵ et disent $\tau\epsilon\omicron\varsigma$, $\tau\epsilon\alpha$, $\tau\epsilon\omicron\nu$, tuus, tua, tuum. Ils disent de même $\acute{\epsilon}\omicron\varsigma$, $\acute{\epsilon}\alpha$, $\epsilon\omicron\nu$, suus, sua, suum. Les Doriens font aussi de leurs subjectifs pluriel des déterminatifs pronominaux qui leur sont propres: $\acute{\alpha}\mu\omicron\varsigma$, $\acute{\alpha}\mu\alpha$, et $\acute{\alpha}\mu\eta$, $\acute{\alpha}\mu\omicron\nu$, noster, nostra, nostrum; $\acute{\upsilon}\mu\omicron\varsigma$, $\acute{\upsilon}\mu\alpha$, et $\acute{\upsilon}\mu\eta$, $\acute{\upsilon}\mu\omicron\nu$, vester, vestra, vestrum; $\sigma\phi\omicron\varsigma$, $\sigma\phi\alpha$ et $\sigma\phi\eta$, $\sigma\phi\omicron\nu$, et même $\sigma\phi\epsilon\omicron\varsigma$, $\sigma\phi\epsilon\alpha$, $\sigma\phi\epsilon\omicron\nu$, suus, sua, suum. Tous ces déterminatifs sont de la 2^e déclinaison pour le masculin et le neutre, et de la 1^{ère} pour le féminin.

Au lieu d' $\epsilon\kappa\epsilon\iota\omicron\nu\omicron\varsigma$ on trouve souvent, surtout dans les poètes, $\kappa\epsilon\iota\omicron\nu\omicron\varsigma$, $\kappa\epsilon\iota\omicron\nu\eta$, $\kappa\epsilon\iota\omicron\nu\omicron$. Les Doriens disent $\tau\tilde{\eta}\nu\omicron\varsigma$, ou $\tau\tilde{\eta}\nu\omicron\omicron\varsigma$. Les Attiques ajoutent ν au neutre des déterminatifs $\tau\omicron\tilde{\upsilon}\tau\omicron$, $\epsilon\kappa\epsilon\iota\omicron\nu\omicron$, et disent $\tau\omicron\tilde{\upsilon}\tau\omicron\omicron\nu$, $\epsilon\kappa\epsilon\iota\omicron\nu\omicron\nu$, mais ils ajoutent ι au subjectif singulier masculin et disent $\omicron\tilde{\upsilon}\tau\omicron\omicron\sigma\iota$ et $\epsilon\kappa\epsilon\iota\omicron\nu\omicron\sigma\iota$. Ils disent aussi $\tau\omicron\tilde{\upsilon}\tau\omicron\omicron\nu\iota$ à l'objectif singulier masculin.

De $\delta\varsigma$ et $\tau\iota\varsigma$ réunis se forme le pronom déterminatif $\delta\sigma\tau\iota\varsigma$, quicunque, qui décline ses deux primitifs comme s'ils étaient séparés. Voici ses dialectes.

Singulier masculin $\delta\sigma\tau\iota\varsigma$, poét. $\omicron\sigma\tau\iota\varsigma$ et $\omicron\sigma\tau\epsilon$; subjectif et objectif neutre δ , $\tau\iota$, ou δ - $\tau\iota$, poét. $\omicron\tau\theta\iota$; génitif masculin $\delta\upsilon\tau\iota\omicron\nu\omicron\varsigma$, attique $\delta\tau\omicron\upsilon$, ionique $\delta\tau\epsilon\omicron$, poét. $\delta\tau\theta\epsilon\omicron$, dor. $\delta\tau\epsilon\upsilon$, datif $\phi\tau\iota\nu\iota$, att. $\delta\tau\omega$. Pluriel gén. $\omicron\nu\tau\iota\nu\omicron\nu\omicron\nu$, att. $\delta\tau\omega\nu$, ion. $\delta\tau\epsilon\omega\nu$, datif $\omicron\iota\sigma\tau\iota\sigma\iota$, att. $\omicron\iota\omicron\varsigma$; subjectif et objectif neutre $\acute{\alpha}\tau\iota\nu\alpha$, $\acute{\alpha}\tau\theta\alpha$ et $\acute{\alpha}\sigma\sigma\alpha$; mais $\acute{\alpha}\sigma\sigma\alpha$ avec un esprit doux est pour $\tau\iota\nu\acute{\alpha}$, quædam.

Le déterminatif $\pi\omicron\lambda\upsilon\varsigma$, $\pi\omicron\lambda\lambda\eta$, $\pi\omicron\lambda\upsilon$, beaucoup de, fait, au génitif $\pi\omicron\lambda\lambda\omicron\nu$, $\pi\omicron\lambda\lambda\eta\varsigma$, $\pi\omicron\lambda\lambda\omicron\nu$, et se décline, d'après cette forme, comme venant de $\pi\omicron\lambda\lambda\eta\varsigma$, $\pi\omicron\lambda\lambda\eta$, $\pi\omicron\lambda\lambda\omicron\nu$, subjectif usité chez les poètes.

En grec les déterminatifs de nombre peuvent s'exprimer par les lettres de l'alphabet, qui, dans ce cas, tiennent lieu de ce que nous appelons *chiffres* dans les langues modernes: cette énonciation se fait de deux manières.

1^o Manière naturelle.

La manière naturelle de compter par les lettres consiste à leur donner la valeur du rang qu'elles occupent dans l'alphabet, en sorte que l' α vaille 1, le β 2, le γ 3, l' ω 24, comme on le voit dans les livres d'Homère et ailleurs.

2^o Manière artificielle.

La manière artificielle consiste à représenter les nombres par la succession et la combinaison des lettres, selon leur ordre dans l'alphabet, ou par l'emploi des lettres initiales des noms de nombre combinées et redoublées selon certaines règles de convention.

La première manière artificielle de représenter les nombres par les lettres de l'alphabet, se fait 1^o en exprimant par les caractères élémentaires surmontés d'une petite ligne les unités simples et composés jusqu'à mille, ce qui les divise en trois classes.

Signes des unités.	Signes des dizaines.	Signes des centaines.
α' 1	ι' 10	ρ' 100
β' 2	κ' 20	σ' 200
γ' 3	λ' 30	τ' 300
δ' 4	μ' 40	υ' 400
ϵ' 5	ν' 50	ϕ' 500
$\sigma\tau'$ 6	ξ' 60	χ' 600
ζ' 7	\omicron' 70	ψ' 700
η' 8	π' 80	ω' 800
θ' 9	$\sigma\tau'$ 90	π' 900

Et les unités de *mille* par les mêmes caractères marqués d'une petite ligne au dessous; en sorte que l' α' vaut 1,000, le β' 2,000, le γ' 10,000, et ainsi des autres.

2^o En combinant les signes des unités simples avec ceux des unités composées pour désigner les nombres intermédiaires, de sorte que $\iota\alpha'$ vaut 11, $\iota\beta'$ 12, $\kappa\alpha'$ 21, $\nu\eta'$ 58, $\lambda\theta'$ 99, $\rho\alpha'$ 101, et ainsi des autres.

La seconde manière artificielle de figurer la numération par des lettres consiste à employer les lettres qui commencent les noms des principales unités, à représenter :

- 1 Par I première lettre d'ἕξ qu'on disait pour
μια fém. d'εἰς, un ;
- 5 Par II première lettre de πέντε, quinque ;
- 10 Par Δ première lettre de δεκά, decem ;
- 100 Par Η première lettre de ἑκατόν, centum ; où il
servait autrefois d'aspiration ;
- 1,000 Par Χ première lettre de χίλια, mille ;
- 10,600 Par Μ première lettre de μυρία, decies mille ;

À redoubler toutes ces lettres jusqu'à quatre fois (hors le π) pour former les autres nombres unitaires et intermédiaires, comme υ, 2 ; ιι, 3 ; ιιι, 4 ; ΔΔ, 20 ; ΔΔΔ, 30 ; ΔΔΔΔ, 40 ; ΔΙ, 11 ; ΔΔΙ, 21 ; ΙΙΙ, 16 ; ΔΙΙ, 15 ; etc.

Enfin, à mettre toutes les lettres (hors l'ι) dans un grand Π pour multiplier par cinq, valeur du π, leurs valeurs respectives, de sorte que Δ enveloppé d'un π allongé, vaut cinq fois dix, ou 50 ; Π cinq fois cent, ou 500 ; ΔΙ, 51 ; ΙΙΙ, 55 ; ΔΔ, 60 ; et ainsi des autres.

REMARQUES SUR LES DÉTERMINATIFS LATINS.

Les déterminatifs considérés dans leur forme grammaticale se divisent en déterminatifs simples, comme hic, hæc, hoc ; is, ea, id ; ille, illa, illud ; et en déterminatifs composés, comme unusquisque, unaquæque, unumquodque.

Parmi les déterminatifs composés, les uns sont formés d'un mot déclinaison et d'un mot indéclinable placé tantôt au commencement, tantôt à la fin : hicce, hæcce, hocce ; idem, eadem, idem ; quicumque, quæcunq̄ue, quodcunq̄ue, quodcunq̄ue ; uterque, utraq̄ue, utrumq̄ue ; quidam, quædam, quoddam ; quisnam, quænam, quodnam ; quisque, quæque, quodque, quispiam, quæpiam, quodpiam ; aliquis, aliqua, aliquid, ou aliquod ; ecquis, ecqua ou ecquæ, ecquid ou ecquod ; neuter, neutra, neutrum ; nullus, nulla, nullum ; alteruter, alterutra, alterutrum ; ecquisnam, ecquænam, ecquidnam. Les autres sont formés de deux mots variables qui se déclinent simultanément,

selon la déclinaison propre à chacun : unusquisque, unaquæque, unumquodque, qui se décline sur unus et quisque.

Le déterminatif aliquis, aliqua, aliquid ou aliquod, suit la déclinaison de qui, quæ, quod, comme les autres composés ; seulement il a les cas neutres pluriels terminés en a : aliqua.

Les déterminatifs considérés dans leur déclinaison sont réguliers ou irréguliers.

Les premiers suivent exactement la déclinaison des noms, d'après le génitif qui les caractérise : tres, m. f. tria, n. génitif trium ; multus, a, um, gén. i, æ, i ; parvus, a, um, gén. i, æ, i ; tantus, a, um, gén. i, æ, i ; quantus, a, um, gén. i, æ, i.

Les seconds ont des formes propres au datif et au génitif, tant du singulier que du pluriel, et suivent pour les autres cas les formes ordinaires de la déclinaison : unus, una, unum, gén. unius, dat. uni, pour les trois genres ; duo, duæ, duo, gén. duorum, duarum, duorum, dat. duobus, duabus, duobus ; objectif, duos ou duo, duas, duo.

Ainsi se déclinent ullus, ulla, ullum ; nullus, nulla, nullum ; totus, tota, totum ; solus, sola, solum ; alius, alia, aliud ; uter, utra, utrum ; uterque, utraque, utrumque ; neuter, neutra, neutrum ; alter, altera, alterum ; alteruter, alterutra, alterutrum ; ambo, ambæ, ambo.

Parmi les numératifs collectifs, unus, duo, tres, sont les seuls déclinables jusqu'à cent. Les unités de centaines se déclinent. Les numératifs d'ordre se déclinent tous de même qu'en grec.

CHIFFRES ROMAINS.

Les Romains marquaient leurs nombres par des chiffres qu'ils désignaient ainsi :

1	I
5	V
10	X
50	L
100	C

800	I D (se marca aussi dans la suite par I C, puis par D.)
1,000	C I D (se marca aussi par C C, par id, par C I D, CD).
5,000	I D D
10,000	C C I D D
50,000	D D D I D D D
100,000	C C C I D D D

Selon Pline, les Romains n'avaient point de nombres au dessus de cent mille; pour compter plus haut ils mettaient deux, trois fois ce nombre; d'où vient cette façon de compter, bis, ter, quater, quinquies, decies, centena, millia, etc.

Pour bien entendre ces nombres, il faut considérer :

1° Qu'il n'y a que cinq figures différentes qui sont les cinq premières, et que toutes les autres sont composées de l'I et du C, en sorte néanmoins que le C est toujours tourné vers l'I, soit qu'il soit devant ou après;

2° Que toutes les fois qu'il y a une figure de moindre valeur devant une plus haute, elle marque qu'il faut autant rabattre de cette dernière, comme IV, quatre; XL, 40; XC, 90, etc.

3° Qu'en tous ces nombres les figures vont en croissant par proportion quintuple, puis double, en sorte que la seconde vaut cinq fois la première; et la 3^e deux fois la seconde; la 4^e cinq fois la 3^e, et la 5^e deux fois la 4^e; et ainsi des autres;

4° Que les figures commencent toujours à se multiplier du côté droit, en sorte que tous les D que l'on met de ce côté là se comptent par cinq, ceux qui sont de l'autre côté se comptent par dixaine.

REMARQUES SUR LES DÉTERMINATIFS ALLEMANDS.

Le déterminatif allemand a double terminaison; l'une pour représenter un nom du masculin, l'autre pour un nom féminin, sous une forme combinée de principe génitif.

1° Der vater und *seine* tochter, le père et la fille.

Das kind und *sein* spielzeng, l'enfant et ses jouets.

2° Die mutter und *ihr* sohn, la mère et son fils.

Die stadt und *ihre* einwohner, la ville et ses habitans.

Cette distinction n'a pas lieu au pluriel.

Le latin se sert de *ejus, eorum* pour établir ces différences.

En allemand les années et les heures se comptent par le nombre collectif comme en français : l'an mil sept cent quatre vingt-dix : im iahr ein tausend sieben hundert neun und neunzig. Il est neuf heures ; es ist neun uhr.

REMARQUES SUR LES DÉTERMINATIFS ANGLAIS.

La langue anglaise, comme l'allemande, répète dans les déterminatifs pronominaux le genre des noms antécédens, et donne au déterminatif de 3^e personne une double forme pour exprimer ce genre : Le père et sa fille, the father and his daughter ; la mère et son fils, the mother and her son.

Les déterminatifs comme les modificatifs anglais ne sont point déclinés tant au singulier qu'au pluriel.

REMARQUES SUR LES DÉTERMINATIFS ITALIENS.

Déterminatifs de généralité.

Les deux formes masculines du déterminatif général, *lo* et *il*, ont cette différence que la première se met devant les noms masculins qui commencent par *s*, suivi d'une autre consonne, et devant ceux qui commencent par *z* ou par une voyelle ; et que la seconde se place devant les noms qui ont une autre initiale.

Lo et *la*, au singulier, perdent leur voyelle finale devant un nom qui commence par une voyelle : *l'onore*, pour *lo onore* ; *l'anima* pour *la anima*. C'est ainsi qu'en français *le, la*, élident leur voyelle finale devant une autre voyelle : *l'honneur* pour *le honneur* ; *l'ame* pour *la ame*.

Les autres formes du déterminatif *lo, il, la*, sont autant de combinaisons avec les connectifs invariables *di, da, a*; de sorte que *dello, del, della, degli, dei, delle*, sont employés pour *di lo, di il, di la, di gli, di i, di, le*, et ainsi des autres combinaisons avec *da* et *a*; de la même manière qu'en français on dit *du* pour *de le, des* pour *de les, au* pour *à le, aux* pour *à les*.

Les mêmes combinaisons sont usitées avec les connectifs invariables *ne* (dans, en); et donnent les formes *nello, nel, negli, nei, nella, nelle*; *collo, col, cogli, coi, colla, colle*; *pel, pei, pe'*.

Après le connectif *per* l'usage du discours familier est de séparer le déterminatif et de dire *per il, per i*. Il est même plus élégant de remplacer le singulier *il* par *lo*, quelle que soit l'initiale du mot suivant, et le pluriel *i* par *li* (abréviation de *gli*) devant les noms qui ne commencent ni par une voyelle ni par *s* suivi d'une autre consonne. Ce changement pour le pluriel arrive même quelquefois devant les noms de toutes les initiales et dans les dates de lettres.

La nature du déterminatif général en italien comme en français est de déterminer l'étendue de la signification du nom. Ainsi il s'emploie,

1° Pour généraliser d'une manière positive le caractère spécifique du nom :

Piangere i defunti, pleurer les morts ;
Bellezza della donna, beauté de la femme ;
L'oro de' franceschi, l'or des Français ;
Fuori dell' Italia, hors de l'Italie ;
Nell' Italia, dans l'Italie.

2° Pour restreindre sa signification à une classe particulière des êtres renfermés sous son caractère général :

Vi morirono degli innocenti ; il y mourut des innocents ;

Veggio degli uomini, je vois des hommes ;

Expression synonyme de

Veggio alcuni uomini, je vois quelques hommes.

Le déterminatif se supprime quand le nom ne doit exprimer que le caractère général et rationnel de l'espèce dont il est le signe :

Sono valenti uomini, ce sont des hommes distingués ;
Veggio uomini, je vois certains hommes ;
Madre e mogli accompagnati figlinoli e mariti scacciati ; parenti difenditori, generi constanti, schiavi fedeli e forti à tormenti (Davanzati). Des mères et des épouses qui suivaient leurs fils et leurs maris exilés ; des parens défenseurs, des gendres constants, des esclaves fidèles et forts dans les tourmens.
Fuori d'Italia, hors d'Italie ;
In Italia, en Italie.

Les noms propres et individuels d'êtres moraux et d'êtres physiques, étant déterminés de leur nature, n'ont pas besoin de déterminatifs : Dio, Alessandro.

Cependant on conserve le déterminatif :

1^o A ceux qui dérivent d'un qualificatif : il paradiso, le paradis ; l'inferno, l'enfer ;

2^o Aux noms de personnes qu'on veut distinguer de la même famille qui portent le même nom : il Dante (il poeta Dante), le Dante ; il Petrarca, Pétrarque ;

3^o Aux noms propres employés figurément comme des noms d'espèce particulière ; les Démosthènes, les Cicérons, les Virgiles ;

4^o Au nom de Dieu devenu spécifique par rapport à ses attributs, et devant lequel se met alors plus élégamment *gli* au pluriel pour *i* : *gli dei* ; quoique les poètes aient dit quelquefois *i dei* ;

5^o Aux qualificatifs *signor*, *signora* : *il signor*, monsieur, *la signora*, madame.

La finale de *signore* (seigneur, sieur) se perd devant un nom qui commence par une consonne seule ou par une voyelle, et se conserve devant le *s*, suivi d'une autre consonne.

Les déterminatifs *tutto* (tout), *tutto il*, *tutto lo*, (tout le), sont variables de genre et de nombre.

Ogni (chaque) s'emploie pour les deux genres; il est sans pluriel.

DÉTERMINATIFS DE PARTICULARITÉ.

Les déterminatifs *tanto* (tantus, tant de), *troppo* (nimio major, trop de), *molto* (multus, beaucoup de), *poco* (parvus, peu de), sont variables comme les modificatifs, parce qu'ils ont ce caractère. Il faut excepter *più*, *meno*, *assai*, qui sont invariables :

Tanto dono, tantum donum, un si grand don ;
Pochi compagni avrai per l'altra via (Pétrarque). Tu
auras peu de compagnons dans l'autre chemin.
Tante pene, tant de peines.

Mais s'ils correspondent à *tantum*, *plus*, *multum*, *parum*, ils demeurent invariables :

Un poco di fuoco, parum ignis, un peu de feu ;
Tanto di spavento, tantum pavoris, tant d'épouvante.
Più di spavento, plus d'épouvante ;
Molto di piacere, beaucoup de plaisir.

Il più, *i più*, *le più* (le plus grand nombre) suivent la même règle.

DÉTERMINATIFS D'INDIVIDUALITÉ.

Les déterminatifs d'individualité *mio*, *tuo*, *suo*, etc., prennent ou rejettent le déterminatif général, *lo*, selon les différens degrés de généralité dans lesquels le nom est employé. Associés au déterminatif *lo*, ils généralisent la signification du nom dans toute l'étendue des idées que renferme son caractère particulier :

La vostra avarizia il mondo attrista, votre avarice attriste le monde.
Sono i mei libri, ce sont mes livres, c'est-à-dire ceux que je possède.

Pose iddio nell' animo al mio dispietato padre, Dieu suggéra à mon père cruel...

Employés sans le déterminatif *lo*, ils particularisent la signification du nom.

Sono miei libri, ce sont de mes livres, ce sont des livres qui m'appartiennent.

Avete onorata mia madre, vous avez honoré ma mère.
Mio padre misero non ne sa nulla, mon malheureux père n'en fait rien.

Le déterminatif d'individualité rationnelle *qualche* (quelque) est des deux genres, sans nombre pluriel, et invariable dans sa forme. Trovo qualche riposo, je trouve quelque repos.

Qualunque (quelconque) est du même caractère que le précédent. *Qualunque uomo*, tout homme, quel qu'il puisse être.

Qualche et *qualunque* supposent toujours *un*, que l'on peut exprimer à volonté. *Datemi qualche libro*, ou *datemi unqualche libro*, *datemi un libro qualunque*. Donnez-moi quelque livre, un livre quelconque.

De ces deux formes dérivent :

Qualsisia, quelque (puisse être en lui-même) déterminatif rationnel de tout genre et singulier ;

Qualsisisiano, quelques (puissent être en eux-mêmes), déterminatif rationnel de tout genre et pluriel ;

Qualsivoglia, quelque (on puisse le vouloir), déterminatif rationnel singulier de tout genre ;

Qualsivogliano, quelques (on puisse les vouloir), déterminatif rationnel pluriel de tout genre.

Le déterminatif positif *alcuno*, quelque, est susceptible des deux genres et des deux nombres.

Qualcheduno et *qualcuno* (quelqn'un, quelque), formés de *qualche* et de *uno*, le premier par attraction au moyen du *d'* intercalé, et le second par abréviation et contraction, sont variables de genre et de nombre.

Niuno (pas un, aucun, point de) et *nessuno* (aucun, pas un) sont déterminatifs de degré et de nombre négatif. Quand ils sont placés devant le nom, ils rejettent la négation *non*; placés après le nom, ils demandent la négation devant le nom.

Le français la demande dans les deux cas : personne n'est venu; il n'est venu personne.

REMARQUES SUR LES DÉTERMINATIFS ESPAGNOLS.

Les déterminatifs *mi, tu, su*, des deux genres, font au pluriel *mis, tus, sus*.

Mi amigo, mi amiga; mon ami, mon amie.

Mis amigos, mis amigas; mes amis, mes amies.

Tu amigo, tus amigos; ton ami, tes amies.

Su marido, su mujer; son mari, sa femme.

Les autres déterminatifs suivent les règles de variation des modificatifs.

REMARQUES SUR LES DÉTERMINATIFS FRANÇAIS.

Les déterminatifs français *le, la*, sont susceptibles de contraction avec le nom suivant qui commence par une voyelle, et l'on dit : *l'homme* pour *le homme*, *l'ame* pour *la ame*.

Ma devant une voyelle se change en *mon* : *mon ame* pour *ma ame*.

Quelque déterminatif est variable par *que* : quelque vertu, quelques hommes; quelques honneurs qu'il ait reçus; quelques grands honneurs qu'il ait reçus.

Il ne faut pas le confondre avec le submodatif ou adverbe *quelque*, et le modificatif *quel que*, dont l'un est invariable et l'autre est variable par *quel* : *quelque* grands que soient les honneurs qu'il a reçus : *quels que* soient les honneurs qu'il a reçus.

En d'autres termes, *quelque* devant le substantif varie

par *que*, devant le verbe, varie par *quel*, et devant le modificatif, ne varie pas.

Leur, déterminatif, signifie *de eux*, et il est variable de nombre : leur honneur, leurs honneurs.

Il peut déterminer un pronom général : le leur, les leurs.

Il ne faut pas le confondre avec le pronom *leur*, pluriel de *lui*, et qui signifie *à eux* : je leur ai parlé.

Le déterminatif *tout* perd le *t* au pluriel : tout homme *tous* les hommes ; les personnes que vous avez vues partir sont *toutes* arrivées, aucune n'est restée en route.

Il ne faut pas le confondre avec l'adverbe *tout*, qui signifie *entièrement*, et qui est invariable : tout aimable qu'elle soit, tout aimable qu'il soit, tout grands qu'ils soient.

Excepté devant le qualificatif féminin qui commence par une consonne : toute grande qu'elle soit, toutes grandes qu'elles soient ; elle m'a envoyé une bourse toute vide.

Le déterminatif *tout*, placé devant le substantif *gens* se met au masculin si l'adjectif qui le suit n'a qu'une même terminaison pour désigner les deux genres : tous les honnêtes gens.

Il se met au féminin si l'adjectif a double forme pour les deux genres : toutes les vieilles gens, toutes les bonnes gens.

Les déterminatifs *cent*, *vingt*, précédés d'un numératif sont variables : deux cents hommes ; quatre vingts hommes.

Mais ils restent invariables si dans le même cas ils sont suivis d'un autre nombre : deux cent dix hommes ; quatre-vingt-quatre hommes.

Mil signifiant le quantième des années prend une terminaison masculine : l'an mil huit cent quarante-trois.

Mille signifiant la collection de dix fois cent unités réunies prend une terminaison féminine, mais il ne varie pas : deux mille hommes.

Il ne faut pas le confondre avec le substantif *mille*, qui signifie *lieue* ou tiers de lieue : deux milles d'Allemagne, cinq milles d'Angleterre, huit milles d'Italie.

MODIFICATIFS.

Les modificatifs sont ou *qualificatifs* ou *actionnels* (participes), selon qu'ils expriment des qualités ou des actions. Les modificatifs actionnels en s'associant au connectif d'identité *être*, forment les différentes espèces de verbes. Ils peuvent être employés sans le connectif variable lorsque les actions du sujet sont considérées comme des attributs propres à sa nature; dans ce cas, ils participent du caractère du verbe, se divisent comme lui, et s'appellent *modificatifs verbaux* ou *participes*, dénominations qui n'expriment que leur dérivation du verbe et qui sont peu propres à désigner l'idée dont ils sont l'expression grammaticale.

TABLEAU DES MODIFICATIFS.

		ACTIF.		PASSIF.		
Modificatifs	verbaux	Qualificatifs	Industrieux ;	Sage, heureux.		
		de faculté d'action	absolue	simultanée.	étant	»
				antérieure.	»	été
				postérieure.	devant être	»
			relative	simultanée.	ayant	»
				antérieure.	eu	eu
				postérieure.	devant avoir	»
		d'action	absolue	simultanée.	sortant	»
				antérieure.	sorti	sorti
				postérieure.	devant sortir	»
			relative	simultanée.	aimant	»
				antérieure.	aimé	aimé (1)
postérieure.	devant aimer.			devant être aimé.		

(1) Nous verrons dans les remarques sur le modificatif français que *aimé* peut signifier *été aimant* ou *été aimé*, et qu'il est actif ou passif, suivant son rapport avec le sujet. *J'ai aimé*, c'est-à-dire *j'ai été aimant* et *j'ai été aimé*.

Les modificatifs verbaux sont variables de genre, de nombre et de rapports ou cas. Les modificatifs-qualificatifs sont susceptibles des mêmes variations, et de plus ils peuvent recevoir la variation de degré ou *graduation*, que les grammairiens nomment improprement *comparatif* et *superlatif*. Voir le chapitre des submodatifs.

Les qualificatifs sont employés dans la phrase, ou d'une manière absolue, comme : Télémaque sage, Ulysse prudent ; ou d'une manière relative. Dans ce cas ils expriment égalité ou supériorité ou infériorité dans la qualité du sujet en le comparant à d'autres termes qui possèdent la même qualité : Télémaque aussi sage que son père ; Mentor plus sage que Télémaque ; Télémaque moins sage que Mentor ; Socrate le plus sage des Grecs.

Dans ces phrases le modificatif *sage* est l'objet de quatre comparaisons de différens degrés ; dans tous ces cas, il est comparé : il est donc au degré *comparatif*, il est donc *comparatif*.

Le dernier degré de comparaison, Socrate le plus sage des Grecs, élève le sujet de la modification au dessus de tous ceux qui possèdent la même qualité à divers degrés. C'est un comparatif-superlatif ou simplement un *superlatif*. Mais ce degré d'excellence se trouve quelquefois sans comparaison, et l'on dit : Socrate très-sage, Dieu tout-puisant.

Il y a donc un superlatif sans comparatif, un superlatif absolu.

Les deux degrés augmentatifs ou de supériorité s'expriment dans les langues anciennes et dans quelques modernes par une addition faite à la terminaison du qualificatif ; comme de *sapiens*, sage, on fait *sapientior*, plus sage ; et *sapientissimus*, le plus sage. Ce sont ces degrés seuls que les grammairiens ont nommés *comparatif* et *superlatif*. Il est évident que ces dénominations sont imparfaites, comme les analyses de leurs auteurs.

Le degré diminutif ou le comparatif d'infériorité n'est pas susceptible de se combiner avec le submodatif de degré. Il en est de même du comparatif d'égalité.

Les mêmes grammairiens disent que le qualificatif employé d'une manière absolue et sans comparaison, est au degré *positif*. Mais il est constant que dans un cas comme dans l'autre le modificatif exprime une idée positive, et même plus positive, plus déterminée, plus sensationnelle quand il y a une comparaison. Voilà donc encore une dénomination tout à fait fautive, une dénomination qui fait du mot *positif* un usage tout à fait contraire à sa nature et très-propre à donner à l'étudiant une idée erronée de la signification du terme opposé à *rationnel*.

Les modificatifs verbaux désignant l'action, ne subissent aucune altération dans les rapports de comparaison et reçoivent devant ou après eux le submodatif de degré ou de quantité. Si donc en certains cas, ils se présentent avec les combinaisons du submodatif, c'est qu'alors ils ont la valeur de qualificatifs et perdent leur nature de modatifs rationnels. C'est dans ce sens que César a employé le modatif *paratus*, du verbe *parare*, préparé, et qu'il a dit : *paratiores ad omnia pericula subeunda*, plus disposés à surmonter tous les dangers. Les exemples de ce genre que l'on rencontre dans les auteurs se rapportent à cette règle.

C'est aussi par un changement de nature que dans la langue française le modatif actif, invariable de sa nature, devient variable en se tournant en qualificatif : une eau dormante, une femme aimante.

Mais avant de passer aux variations particulières à chaque langue, rassemblons dans un tableau les désinences propres à caractériser les usages du modificatif dans les langues que nous comparons ; ce tableau formera la suite de la déclinaison du nom.

EXPLICATION PRÉLIMINAIRE.

Le tableau qui va suivre présentera, dans les huit langues principales que nous avons jusqu'ici comparées, les variations du modificatif, à l'égard, 1^o des trois genres, masculin, féminin et neutre; 2^o du nombre, singulier, pluriel et duel, ce dernier pour l'hébreu et le grec seulement; 3^o de la graduation augmentative et diminutive; 4^o enfin, du rapport ou des cas dans les trois nombres, singulier, pluriel et duel.

TABLEAU DES VARIA

VARIATIONS DE		HÉBREU.	GREC.	LATIN.
GENRE	{ masculin. . .	»	ος; εν, etc.	us, er; is; ns, etc.
	{ féminin. . . .	ó	η, α; ουσα, etc.	a; is; ns, etc.
	{ neutre.	caret	ον; ον, etc.	um; e, ns, etc.
NOMBRE	{ singulier. . .	»	ος, η, α, ον, etc.	us, a, um; is, e, ns, etc.
	{ pluriel. . . .	im, outh	αι, αι, α, etc.	i, α, a; es, ia; etc.
	{ duel.	outhim	ω, α, ε, etc.	caret
GRADUATION	{ augmentative.	mad men ou m (préfixe)	ἡμᾶιστα, τᾶτος; στος μαλλον; τερος, ἰων	maxime; issimus, errimus.
	{ diminutive . .	coutam ghim	ἥσσον ῆ (ou génitif)	magis; ior minus quàm (ou ablatif)
RAPPORT	SINGULIER	{ subjectif.	»	»
		{ vocatif. . .	Les modificatifs en	Les modificatifs en
		{ objectif . .	hébreu ne sont	grec, suivant la dé-
		{ génitif. . .	pas susceptibles	sinence du génitif,
		{ ablatif. . .	de recevoir les	se déclinent comme
	{ datif. . . .	prépositions; s'ils	les noms.	Les modificatifs en latin,
PLURIEL	{ subjectif.	Les modificatifs en	Les modificatifs en latin,	
	{ objectif . .	hébreu ne sont	suisent la forme que	
	{ génitif. . .	pas susceptibles	prend au génitif singulier	
DUEL	{ ablatif. . .	de recevoir les	leur triple ou double ou	
	{ datif. . . .	prépositions; s'ils	unique terminaison, se	
DUEL	{ subjectif.	Les modificatifs en	Les modificatifs en latin,	
	{ objectif . .	hébreu ne sont	suisent la forme que	
	{ gén. abl.	pas susceptibles	prend au génitif singulier	
DUEL	{ datif. . . .	de recevoir les	leur triple ou double ou	
		prépositions; s'ils	unique terminaison, se	

TIONS DU MODIFICATIF.

ALLEMAND.	ANGLAIS	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.																																				
er, e e es, e	» » caret	o a caret	o a o	» e caret																																				
er, e, es e, en caret	» » caret	o, a i, e caret	o, a, o os, as; caret	e s, es caret																																				
sehr ; -este, -ste mehr ; -er minder so, wie, so alls.	most ; -est, -st more ; -er, -r less than	molta ; -issimo più » meno che (ou génitif)	muy ; -ssimo mas » menos che (ou génitif)	le plus, très plus moins que																																				
1 ^{re} MANIÈRE. 2 ^e MANIÈRE.																																								
<table border="0"> <tr> <td>m.</td> <td>f.</td> <td>n.</td> <td>m.</td> <td>f.</td> <td>n.</td> </tr> <tr> <td>er, e, es, s</td> <td>e</td> <td>e, e</td> <td>e</td> <td>e, e</td> <td>e</td> </tr> <tr> <td>er, e, es, s</td> <td>e</td> <td>e, e</td> <td>e</td> <td>e, e</td> <td>e</td> </tr> <tr> <td>en, e, es, s</td> <td>en, e, e</td> <td>en, en, en</td> <td>en, en, en</td> <td>en, en, en</td> <td>en</td> </tr> <tr> <td>es, er, es</td> <td>en, en, en</td> <td>en, en, en</td> <td>en, en, en</td> <td>en, en, en</td> <td>en</td> </tr> <tr> <td>em, er, em</td> <td>en, en, en</td> <td>en, en, en</td> <td>en, en, en</td> <td>en, en, en</td> <td>en</td> </tr> </table>	m.	f.	n.	m.	f.	n.	er, e, es, s	e	e, e	e	e, e	e	er, e, es, s	e	e, e	e	e, e	e	en, e, es, s	en, e, e	en, en, en	en, en, en	en, en, en	en	es, er, es	en, en, en	en, en, en	en, en, en	en, en, en	en	em, er, em	en, en, en	en, en, en	en, en, en	en, en, en	en	<p>Les modifica- tifs en an- glais sont in- variables de genre et de nombre et dans tous les rapports.</p>	<p>Les modificatifs en italien, ainsi que les noms, sont invariables de rapport.</p>	<p>Les modificatifs en espagnol, ainsi que les noms, sont in- variables de rapport.</p>	<p>Les modifica- tifs en fran- çais comme les noms, sont in- variables de rapport.</p>
m.	f.	n.	m.	f.	n.																																			
er, e, es, s	e	e, e	e	e, e	e																																			
er, e, es, s	e	e, e	e	e, e	e																																			
en, e, es, s	en, e, e	en, en, en	en, en, en	en, en, en	en																																			
es, er, es	en, en, en	en, en, en	en, en, en	en, en, en	en																																			
em, er, em	en, en, en	en, en, en	en, en, en	en, en, en	en																																			
<table border="0"> <tr> <td>e</td> <td> </td> <td>en</td> </tr> <tr> <td>e</td> <td> </td> <td>en</td> </tr> <tr> <td>er</td> <td> </td> <td>en</td> </tr> <tr> <td>en</td> <td> </td> <td>en</td> </tr> <tr> <td>en</td> <td> </td> <td>en</td> </tr> </table>	e		en	e		en	er		en	en		en	en		en																									
e		en																																						
e		en																																						
er		en																																						
en		en																																						
en		en																																						
On voit qu'en Allemand les modicatifs se déclinent comme les noms.																																								

Les modificatifs-qualificatifs en hébreu ne varient point leur terminaison pour marquer ce que les grammairiens nomment improprement comparatif et superlatif, et par conséquent ils n'ont point de comparatif ni de superlatif.

Pour tenir lieu du comparatif, *men* (præ) qui signifie *en comparaison de*, se met séparément entre le modificatif et le substantif terme de comparaison; ou seulement la lettre *m* qui est un abrégé de *men*, s'unit au commencement de ce substantif. Exemple: toubim doudik mejin (boni amores tui præ vino), ton amour est plus doux que le vin (Cant. 1^{er}). C'est ainsi qu'en latin on dit: *beatus es præ nobis*, pour signifier, tu es plus heureux que nous.

L'union de la lettre *m* au commencement du mot substantif se rencontre plus souvent que le connectif séparé *men*; c'est par un tour à peu près semblable que la langue grecque désigne le terme de la comparaison par le génitif et le latin par l'ablatif lorsque les circonstances du discours le permettent.

Quelquefois l'hébreu exprime la comparaison par le submodatif *iouther*, qui signifie magis, plus; comme *iouther chézak*, magis fortis, plus fort.

Pour tenir lieu du superlatif, le submodatif *mad* (très), ou un autre de même valeur, se met séparément devant ou après le modificatif. Exemple: *venhé toub mad* (Et ecce bonum valdè), gen. 1. Ce tour correspond à celui-ci: *Et ecce erat optimum*. Quelquefois le superlatif est exprimé par la répétition du modificatif: *rah rah* (malus malus), ce qui équivaut à *pessimus*. Au lieu de redoubler le modificatif, le superlatif peut s'exprimer par un submodatif de nombre qui en marque la multiplication: c'est ainsi que Virgile a dit par imitation de l'hébreu: *ô ter quaterque beati* (pour ô beatissimi), ô trois et quatre fois heureux!

REMARQUES SUR LES MODIFICATIFS GRECS.

Les modificatifs grecs ont, tantôt trois désinences pour marquer les trois genres; tantôt deux dont l'une pour le masculin et le féminin, et l'autre pour le neutre; quelquefois une seule qui sert pour les trois et même pour deux, lorsque le neutre est inusité. La désinence du singulier caractérise la déclinaison à laquelle il faut les rapporter; d'où il suit que le féminin est toujours d'une déclinaison différente du masculin, et que le neutre se rapporte à celle du masculin.

Les modificatifs forment leur comparatif et leur superlatif de deux manières. L'une, qui est la plus générale, consiste à placer à la fin de la terminaison *τερος* pour le comparatif et *τατος* pour le superlatif :

Ενδοξος, gloriosus ;	comp. ενδοξοτερος ;	superl. ενδοξοτατος
πραος, dulcis ;	— πραοτερος ;	— πραοτατος
σοφος, sapiens ;	— σοφοτερος ;	— σοφοτατος
αγος, sanctus ;	— αγιωτερος ;	— αγιωτατος
μελαν, nigrum ,	— μελαντερος ;	— μελαντατος
ευρυ, latum ;	— ευρυτερος ;	— ευρυτατος
σωφρον, modestum ;	— σωφρονεστερος ;	— σωφρονεστατος
λαλος, loquax ;	— λαλιστερος ;	— λαλιστατος
σπουδαϊος, studiosus ;	— σπουδαιεστερος	— σπουδαιεστατος.

Ces trois derniers sont des formes du dialecte attique.

L'autre manière consiste à substituer à la fin du mot les désinences *κδυ* pour le comparatif et *ιστος* pour le superlatif.

Καλος, pulcher ;	comp. καλλιων ;	superl. καλλιστος
ταχυς, celer ;	— ταχιων ;	— ταχιστος.

Quelques modificatifs de cette classe forment irrégulièrement le comparatif et le superlatif. En voici les principaux :

Αγαθος, bonus;	comp. βελτιων;	superl. βελτιστος
	— αρειων;	— αριστος
κακος, malus;	— χειρων;	— χειριστος
μικρος, parvus;	— ησων;	—
	— ελασσων;	— ελαχιστος
μεγας, magnus;	— μειξων;	— μεγαριστος
πολυς, multus;	— πλειων;	— πλειστος
ραδιος, facilis;	— ραιων;	
	οι ρων;	— ρατος.

On trouve quelques comparatifs et superlatifs formés régulièrement d'autres superlatifs irréguliers; comme

de κωδιστος, illustrissimus, on fait κωδιστατος
de ελαχιστος, minimus, on fait ελαχιστοτερος.

L'usage apprendra les autres formes irrégulières.

REMARQUES SUR LES MODIFICATIFS LATINS.

Les modificatifs terminés en *us*, *a*, *um*; *is*, *e*; forment leur comparatif par le changement de cette terminaison en *ior*, et le superlatif en *issimus*.

Doctus, savant;	compar. doctior, doctius;	superl. doctissimus, a, um.
	gén. doctioris;	gén. doctissimi, a, i.
Utilis, utile;	— utilior, utilius;	— utilissimus, a, um.
	gén. utilioris;	gén. utilissimi, a, i.

Ceux en *er*, *ra*, *rum*, forment leur comparatif par l'addition de *ior*, et le superlatif par celle de *rimus*.

Pulcher, beau; pulchrior; pulcherrimus.

Ceux qui ont une voyelle devant *us*, comme *idoneus*, *necessarius*, *pius*, *strenuus*, ne subissent aucune combinaison avec le modificatif de degré. On dit donc: *magis idoneus*, *maximè idoneus*.

Il en est de même de *memor*, reconnaissant, et de *præditus*, doué.

Ceux en *dicus, ficus, volus*, font *entior, entissimus* : maledicus (médisant), maledicentior, maledicentissimus; magnificus (magnifique), magnificentior, magnificentissimus; benevolus (bienveillant), benevolentior, benevolentissimus.

Les huit modificatifs suivans en *lis* font le superlatif en *illimus* : difficilis, facilis, gracilis, humilis, imbecillis, similis, dissimilis, verisimilis. Exemples : *facilior* plus facile ; *facillimus*, très-facile, etc.

Quelques modificatifs latins forment irrégulièrement leur comparatif et leur superlatif, tels sont :

Bonus (bon), melior, optimus ;
Malus (mauvais), pejor, pessimus ;
Magnus (grand), major, maximus ;
Parvus (petit), minor, minimus ;
Multus (beaucoup), plus, plurimus ;
Multi, — plures, plurimi ;

Et quelques autres que l'usage apprendra.

REMARQUES SUR LES MODIFICATIFS ALLEMANDS.

Les modificatifs, en allemand, sont susceptibles de prendre deux espèces de terminaisons : 1^o en *er, e, es* ; 2^o en *e* pour les trois genres.

La première espèce qui se décline différemment pour chaque genre, s'applique aux modificatifs quand les noms sont employés à une forme rationnelle et générale avec ou sans déterminatif :

Ein junger mann, un jeune homme ;
Eine junge frau, une jeune femme ;
Ein junges kind, un jeune enfant ;
Starker wein, du vin fort ;
Rothe farbe, de la couleur rouge ;
Schwarzes haar, du poil noir.

La deuxième espèce qui n'a qu'une désinence pour les

trois genres, s'applique aux modificatifs quand les noms sont employés à une forme positive et particulière avec un déterminatif de particularité :

Der gute vater, le bon père ;
Die gute mutter, la bonne mère ;
Das gute kind, le bon enfant.

La graduation du modificatif se forme par l'addition de la désinence *er* pour le comparatif, et *ste* (ou *éste* au goût de l'oreille) pour le superlatif, avec le changement de la pénultième *a, o, u*, en *a, o, u*, surmontés d'un signe particulier qu'indiquent les grammaires spéciales :

Lang (long'), langer, langste ;
Fromm (pieux), frommer, frommeste ;
Gesund (sain), gesunder, gesundeste.

Quelques modificatifs ne changent point la pénultième.

Le comparatif est soumis aux doubles formes du modificatif absolu, suivant la détermination positive ou rationnelle du substantif. Le superlatif n'a que la forme positive.

Les modificatifs allemands se placent devant le nom et en prennent les variations de genre et de nombre.

Le modificatif qui a pour sujets des noms de genre différent, ne prend la variation d'aucun nom et se met au neutre : en parlant à plusieurs enfans, frères et sœurs, on dit :

Das geschickteste von euch soll belohnt werden,
Le plus habile d'entre vous sera récompensé.

Souvent le modificatif se répète, et prend le genre de chaque nom :

Ein vernunftiger mann, und ein vernunftiges weib ;
Un homme et une femme raisonnables.

Cette répétition n'est pas nécessaire lorsque les noms sont au pluriel.

Schone kuaben und madchen,
De beaux garçons et de belles filles.

Par la traduction de ces exemples on voit que le français suit une méthode toute contraire.

Si le modificatif est placé après le nom par l'effet d'un connectif d'identité, il devient invariable :

Der sohn ist reich, le fils est riche ;
Die tochter ist reich, la fille est riche ;
Die kinder sind reich, les enfans sont riches.

Il demeure également indécliné dans les inversions, pourvu qu'il soit détaché du nom par un connectif qui en forme la liaison d'identité :

Reich sind diese lente nicht aber rechtschaffen,
Ces gens ne sont pas riches mais honnêtes.

Ces règles d'orthographe s'appliquent aux modificatifs-verbaux et aux déterminatifs.

Mais les modificatifs-verbaux joints au sujet de la phrase par *haben* (avoir), sont invariables quand même leur régime direct serait placé devant eux ; ce qui est le contraire en français.

Ils éprouvent une syncope dans leur désinence : *gelobt* pour *gelobet*. Cette syncope a lieu dans toutes les terminaisons en *et*, *est*, *en*, du verbe, lorsque l'euphonie le permet : *sehn* pour *sehen*, du *lobst* pour du *lobest*, *er lobt* pour *er lobet*. De même l'*e* final devant un mot qui commence par une voyelle, *ich lob inh*, pour *ich lobe ihn*.

REMARQUES SUR LES MODIFICATIFS ANGLAIS.

Les modificatifs sont invariables, en anglais, et se placent ordinairement devant le nom.

A french general, un général français ;
I saw a broken lath, je vis une latte rompue.

Le comparatif se forme par l'addition de *er* ou *r*, et le superlatif par *est* ou *st* :

He is taller than you. Il est plus grand que vous.

He is the wisest of all. Il est le plus sage de tous.

Si le modificatif a beaucoup ou du moins plus de deux syllabes, on exprime le comparatif par *more* et le superlatif par *most* :

They are more amiable than I imagined, elles sont plus aimables que je ne l'imaginai ;

They are most amiable, elles sont très-aimables.

REMARQUES SUR LES MODIFICATIFS ITALIENS.

Les modificatifs en italien comme en français n'ont pas de place fixe, hors un très-petit nombre. En pareilles circonstances, l'harmonie et le sentiment sont les meilleures règles à suivre.

La graduation du premier degré s'exprime en italien par *più*, et le terme de la comparaison se traduit par le génitif avec *di*, ou par une phrase avec le conjonctif *che*.

La moglie e'l figliuolo non mi sono più del padre e della republica à cuore. (Davanzati). Ma femme et mon fils ne me sont pas plus chers que mon père et que la république.

On sous-entend *a comparazione*, en comparaison de. C'est le même tour en latin : tu præ nobis beatus es ; Tyrus inter cæteras phœnicieæ urbes nobilis erat.

Ond' ella fessi

Lucente più assai di quel ch'ell' era. (Dante).

D'où elle devint beaucoup plus resplendissante qu'elle n'était d'abord (en comparaison de ce qu'elle était d'abord).

Allor temetti piu che mai la morte. (Dante).

Alors je craignis la mort plus que jamais.

Le *ne* français, qui dans le second terme de la comparaison, ne s'exprime pas en anglais, en latin, et en grec, s'exprime en italien par *non*.

E dolce il pianto più ch' altri non crede (Pétrarque).
Les larmes sont plus douces qu'on ne croit.
Sei savio, e'ntendi me' ch'i' non ragiono (Dante).
Tu es sage et tu comprends mieux que je ne parle.

Le second terme de la comparaison, exprimé par une phrase avec *che*, a bien plus d'énergie que par le principe génitif avec *d'i*.

Lucevan gli occhi suoi più che la stella (Dante).
Ses yeux brillaient plus que l'étoile de Cythérée.

Le superlatif est ou absolu ou relatif. Le superlatif absolu marque le plus haut degré de la modification d'un être, et se forme de la désinence *issimo* :

Bello, beau ; bellissimo, très-beau.
Grande, grand ; massimo, très-grand.

Le superlatif relatif désigne qu'un être possède une modification au plus haut degré entre plusieurs êtres qui lui sont comparés comme possesseurs de cette modification, et s'exprime par *di*, *tra*, *oltre a* ; en latin, c'est l'ablatif avec *ex*, ou l'accusatif avec *inter*, et quelquefois le génitif.

Nella egregia città di Firenze, oltre ad ogni altra italiana bellissima.

Dans l'illustre ville de Florence, la plus belle de toutes celles d'Italie.

Il più forte di tutti gli uomini (Davanzati).

Le plus fort de tous les hommes.

Le grammairien Biagioli, en parlant de l'article, dit que le déterminatif doit être supprimé devant le superlatif relatif, et il rapporte cet exemple, *nel caldo più minacciante* qu'il traduit par, dans la chaleur la plus menaçante. Mais

il tombe en contradiction avec lui-même, lorsqu'au chapitre du superlatif relatif de sa grammaire italienne, il rapporte cette phrase de Davanzati, *il più forte di tutti gli uomini*, qu'il traduit par, le plus fort de tous les hommes. Il est facile de voir que l'exemple, nel caldo più minacciante, est un comparatif dont le second terme est elliptique, et qu'il signifie : dans la chaleur plus menaçante qu'elle n'a coutume d'être. Souvent un comparatif latin est traduit par le superlatif dans une autre langue, et ce comparatif n'en conserve pas moins sa nature de comparatif. Donc l'assertion du grammairien précité ne détruit point la règle, que le superlatif doit être précédé d'un déterminatif représentant un nom sous-entendu.

La construction elliptique; *il più forte di tutti gli uomini*, devient une construction pleine dans cette analyse : *il uomo di tutti gli uomini più forte*, l'homme d'entre les hommes plus fort.

C'est donc encore une méprise du même grammairien de suppléer ici l'ellipse par *a comparazione*, ce qui ne peut s'employer que pour le comparatif.

Le superlatif se forme quelquefois par la répétition du modificatif : *piccin piccino*, très-petit; *lento lento*, très-lent; *spesso spesso*, très-souvent; *ratto ratto*, très-vite; *ben bene*, très-bien. C'est une construction imitée de l'hébreu.

Les modificatifs suivans ont un comparatif et un superlatif à l'imitation du latin.

Buono, bon ; migliore, meilleur ; ottimo, très-bon.

Malo, mal ; peggiore, pire ; pessimo, très-mal.

Grande, grand ; maggiore, plus grand ; massimo, très-grand.

Picciolo, petit ; minore, moindre ; minimo, le moins.

Et quelques autres que l'usage apprendra.

Les Italiens comme les Français ont deux auxiliaires qui servent à conjuguer tous les autres verbes.

La nature du verbe *essere* est d'exprimer une qualifica-

tion dans le sujet, une manière d'être une situation, une habitude, un état quelconque. Ainsi tous les verbes conjugués par lui désignent une qualification dans le sujet.

La nature du verbe *avere* est d'exprimer l'activité du sujet, qui s'exerce au dehors de lui, c'est-à-dire, qui agit vers un but, ou qui produit une action sur un objet. Tous les verbes soit neutres ou actifs, soit absolus ou relatifs, conjugués par lui, désignent une action du sujet, dans le lieu, ou sur un objet.

Si l'action a un objet qui la reçoive, et qu'elle forme en lui une qualification, une manière d'être qui se continue, alors le modificatif verbal, devenu qualificatif, s'accorde avec l'objet devenu son sujet, soit que celui-ci soit placé devant, soit qu'il se trouve après le modificatif: comme,

J'ai bouclés mes cheveux, j'ai mes cheveux bouclés, c'est à-dire, j'ai peigné mes cheveux de manière qu'ils restent bouclés.

Qui d'entre vous a les cheveux bouclés? c'est moi qui les ai bouclés; c'est toi qui les as frisés; c'est lui qui les a négligés.

Si, au contraire, la fin de la pensée est d'énoncer principalement l'action du principe, l'exercice de son activité, sans désigner d'impression ou de qualification sur l'objet, alors le modificatif étant neutralisé par sa nature d'activité, par sa fonction d'exprimer l'activité du principe, est en rapport principal avec le sujet de la phrase qui est son principe, et il demeure invariable, quand même l'objet de la phrase serait placé devant lui *en italien*. Exemple: *Qui a peigné vos cheveux? c'est moi qui les ai bouclés; le perruquier les a négligés; tu oublies donc que tu les as frisés.*

Selon la fin de la pensée qui est ou d'exprimer par le modificatif l'action du principe sujet de la phrase, ou de désigner une qualification, une manière d'être dans l'objet de cette action, le modificatif est invariable ou variable.

Dans le premier cas, le modificatif est *invariable*, parce qu'il est en rapport principal avec son principe, qui est sujet de la phrase, et que par sa nature d'activité il n'ex-

prime point une qualification qui le soumette à la règle de concordance. Exemple :

Non ho demonj scongiurato. Je n'ai point conjuré les démons.

Dans le second cas, le modificatif est *variable*, parce qu'il est en rapport principal avec l'objet de la phrase, lequel est devenu son sujet, et parce qu'il énonce en lui une qualification, une manière d'être pour l'expression de laquelle il est soumis à la concordance. Exemple :

E poi ch'ebber li visi a me eretti. Et quand ils eurent levé leurs visages vers moi.

Avea quella pietra trovata. J'avais trouvé cette pierre, c'est-à-dire je possédais cette pierre que j'avais trouvée.

E per queste parole, se raccolte l'hai come dei, etc.
Et par ces paroles, si tu les possèdes recueillies, comme tu dois, etc.

Un altro che *forata* avea la gola e tronco'l naso.

Ed un ch'avea l'una e l'altra man *mozza*.

Ces exemples font voir que le modificatif français est susceptible d'énoncer les mêmes nuances que l'italien. Le modificatif français, à défaut de précision, se tourne au passif, quand il faut désigner ces nuances.

J'ai frisé mes cheveux ne pouvant distinguer les deux nuances, on est obligé de dire, 1° pour exprimer l'action du principe : *j'ai frisé mes cheveux*; *j'ai égaré mes brebis*, ho una pecora smarrito; 2° pour l'état de l'objet devenu sujet : *mes cheveux sont frisés*, c'est moi qui les ai frisés, qui les possède frisés; ho una pecora smarrita, *j'ai une de mes brebis égarées*.

Le modificatif français exprimant l'action, est variable si son objet est placé devant lui, tandis qu'en italien il reste invariable : *quella sepoltura che il tuo valore ha meritato*, cette sépulture que ta valeur a méritée. *Non ho demonj scongiurato*, je n'ai pas conjuré les démons.

Le modificatif français étant variable, est, comme l'italien, devenu qualificatif du second terme de la phrase, qui est devenu son sujet et qui reste objet du verbe *avere*, avoir, posséder.

Le second terme de la phrase n'est point l'objet du modificatif, sans quoi celui-ci ne s'accorderait point en genre et en nombre.

S'il est l'objet du verbe *avere*, il est nécessaire qu'il devienne le sujet du participe suivant, comme dans cette phrase : *les actrices que j'ai entendues chanter*. Si, au contraire, il est l'objet du modificatif, il est évident qu'il ne peut l'être du verbe *avere*, comme dans cette phrase : *la chanson que j'ai entendu chanter*.

Il suit de là que la règle du grammairien italien Biagioli ainsi conçue : « Le participe est variable toutes les fois que le nom qui représente l'objet, est l'objet du seul élément *avere*, et il est invariable toutes les fois que le substantif qui représente l'objet, est l'objet des deux éléments qui expriment l'action, savoir, *avere* et le participe », cette règle, dis-je, est mal démolée, mal analysée; par conséquent obscure, inexacte; donc elle est intelligible pour celui qui la suit à la lettre et qui ne la réforme pas au moyen des exemples; donc elle est impraticable dans l'enseignement.

REMARQUES SUR LES MODIFICATIFS ESPAGNOLS.

Le comparatif, en espagnol, n'a pas de forme propre à cet usage; on se sert du submodatif *más* (plus) : *Mentor más sabio que Télémaco*, Mentor plus sage que Télémaque.

Le superlatif se forme en ôtant au modificatif la dernière lettre si c'est une voyelle, et en la remplaçant par la terminaison *ísimo* : *suave, suavísimo*; *dulce, dulcísimo*.

Si le modificatif est terminé par une consonne, sans rien en ôter, on lui ajoutera la même terminaison : *cruel, cruelísimo, util, utilísimo*.

Les modificatifs terminés en *ble*, changent cette terminaison en *bil*: *amable*, *amabilísimo*; *ajable*, *afabilísimo*.

De *fiel* se forme *fidelísimo*; de *bueno*, *bonísimo*; et de *fuerte*, *fortísimo*.

Les modificatifs suivans ont un comparatif et un superlatif à l'imitation du latin :

Positif.	Comparatif.	Superlatif.
Bueno	Mejor	Óptimo
Malo	Peor	Pésimo
Grande	Mayor	Mazimo
Pequeno	Menor	Minimo
Baxo	Inferior	Infimo
Alto	Superior	Supreno

Le superlatif absolu s'exprime aussi par le submodatif *muy* (très): *muy grande*, très-grand; *pequeno*, petit; *muy pequeno*, très-petit.

Le superlatif s'exprime aussi par *lo mas*, le plus : *Los mas preciosos aromas de la Etiopia*, les parfums les plus précieux de l'Ethiopie. *Los esclavos le hacian los mas crueles oprobrios*, les esclaves lui faisaient les plus cruelles indignités.

Les modificatifs, en espagnol, s'accordent avec leur sujet, soit que ce sujet soit placé devant ou après eux : *Telémaco se adelentó á grandes pasos*, Télémaque s'avance à grand pas. *A una parte el tartaro donde son castigados los reyes malos, y de la otra el Elisio donde los reyes buenos son galardonados*; d'un côté, le Tartare, où les mauvais rois sont punis, de l'autre les champs Élysées où les bons rois sont récompensés.

Les modificatifs verbaux sont invariables quand ils sont joints au verbe *haber* (avoir), quelle que soit la place de leur régime; ce qui diffère de l'italien et du français.

REMARQUES SUR LES MODIFICATIFS FRANÇAIS.

Les modificatifs français n'ont point de terminaisons particulières pour exprimer le comparatif et le superlatif, et par conséquent ils n'ont point par eux-mêmes la variation de premier et second degré de comparaison. On en excepte quelques uns par imitation du latin.

Bon,	meilleur,	opime ;
Grand,	majeur,	maxime ;
Haut,	supérieur,	suprême ;
Petit,	moindre,	minime ;
Mauvais,	pire,	pessime.

Les qualificatifs sont variables de genre et de nombre et se placent devant ou après le nom, tantôt suivant les besoins de l'harmonie, quelquefois suivant les lois de la construction, d'autres fois suivant le sens nécessaire de la phrase. Exemple :

Le roi et le berger sont égaux après la mort.
L'esprit et la vertu sont seuls faits pour plaire.
Cette actrice joue avec un goût et une noblesse charmante.

Les qualificatifs *demi*, *nu*, *ci-joint*, placés devant le nom sont invariables. Exemples :

Il marche nu-pieds.
Il partira dans une demi-heure.
Vous trouverez ci-joint une lettre pour votre ami.

Placés après le verbe, ils sont variables :

Ils marchent pieds-nus.
Il partira dans trois heures et demie.
La lettre ci-jointe vous apprendra des nouvelles de votre ami.

Le substantif *gens* veut au féminin le qualificatif, qui est devant lui, et au masculin celui qui est après. Exemple :

Les vieilles gens sont soupçonneux.

On dit et l'on écrit : feu la reine, la feue reine.

Les modificatifs verbaux de tems simultanés sont toujours invariables, à moins qu'ils ne perdent leur propriété d'exprimer l'action du sujet. Exemple :

Les eaux *courant* vers la mer, vont s'y perdre pour en ressortir en vapeurs attirées par le soleil.

La femme *appartenant* à son mari, ne doit pas en être séparée, sans des causes graves.

Les modificatifs verbaux exprimant une qualité, une action permanente dans le sujet, deviennent qualificatifs et en suivent la variabilité. Exemples :

Cette femme est *engageante* ; sa société est *attachante*.

La Cour royale *séante* à Metz.

Les villages *dépendans* de la commune de Rupt.

Les femmes sont naturellement *dépendantes* de leurs maris.

Les citoyens *demeurans, résidans* à Nancy.

Il faut excepter ceux qui sont suivis d'un régime direct ou objectif.

Une femme attachée à ses devoirs, *craignant* Dieu, *aimant* son mari, et ayant soin de ses enfans, est respectée et estimée de tout le monde.

Les modificatifs verbaux de tems antérieur, considérés dans leur nature d'activité, sont variables ou invariables, suivant l'auxiliaire qui les joint au sujet.

Quand ils sont accompagnés de l'auxiliaire *être*, ils sont variables. Exemples :

Les sciences ont toujours été protégées par les grands princes.

Ces dames se sont aperçues de leur erreur.

Ils se sont plus à la campagne.
Elle s'est repentie de sa faute.
Les lois que se sont prescrites les Romains.
Elle s'est laissée aller à la tentation.
Elle s'est laissée mourir.

Il faut excepter le cas où ils sont suivis d'un régime direct ou objectif.

Elle s'est laissé séduire, (elle a laissé, permis, qu'on la séduisit.
Cette dame s'est imaginé (a imaginé en elle) que la coquetterie est un moyen de plaire.
Elle s'est proposé (a proposé à soi) de montrer la géographie à ses enfans.
Elle s'est laissé prendre (ou prendre elle).

Quand ils sont conjugués par l'auxiliaire *avoir*, ils sont invariables, quelle que soit la place de leur sujet. Exemple :

Dans les derniers troubles qui ont affligé la France,
beaucoup de femmes ont montré un courage
héroïque.

Il faut excepter le cas où ils sont précédés de leur régime direct ou objectif. Exemple :

La gloire que nos ancêtres nous ont laissée.
La personne que j'ai entendue chanter.
Les peines que m'a causées cet événement.
Les arbres que j'ai vus naître, fleurir.

Mais si ce régime direct, exprimé au sous entendu, vient après eux, ils restent invariables, par suite de leur caractère de neutralité. Exemples :

La chanson que j'ai entendu chanter (on chantait la chanson.
Imitez les vertus que vous avez entendu louer.
Les arbres que j'ai vu couper (on les coupait).

Le verbe *faire* suivi d'un infinitif étant considéré comme partie intégrante de cet infinitif pour exprimer avec lui une seule et même action, il s'ensuit que son modificatif reste invariable. Exemples :

La maison que j'ai fait bâtir.
Les souliers que j'ai fait faire.

Deux phrases qui forment des gallicismes, ne sont pas soumises à la variabilité dans leurs modificatifs :

Les chaleurs qu'il a fait cet été (qui ont eu lieu).
La disette qu'il y a eu en 1794.

CAUSES DE LA VARIABILITÉ OU DE L'INVARIABILITÉ DU MODIFICATIF-VERBAL.

Le modificatif verbal joint à son sujet par le verbe *avoir*, se neutralise et perd le caractère de variabilité qui appartient au qualificatif, parce qu'alors il est actif. Mais si l'objet de son action se trouve placé devant lui, il devient variable, parce qu'il est censé passif; son action semble rétrograder pour tomber sur lui, et ce terme objet devient idéalement le sujet grammatical de la phrase, comme il l'est réellement quand le modificatif est passif. Beaucoup de grammairiens ont nommé passif ce modificatif décliné; c'est une erreur. Il faut distinguer deux modes d'action opposés dans *aimé*; ou il est actif, *été aimant, j'ai aimé, j'ai été aimant*; ou il est passif, *été aimé, je suis aimé, j'ai été aimé*. D'autres grammairiens les nomment *supin*, et disent que dans *j'ai aimé*, le participe *aimé* est un *supin*. Mais ce que les grammairiens latins appellent *supin* est d'une autre nature que le participe; le *supin* fait les fonctions d'un nom en régime indirect, et signifie *pour aimer*, tandis que le participe est le modificatif d'un nom dont il prend les désinences au passif (nous sommes aimés), désinences qu'il prenait aussi autrefois à l'actif (nous avons *aimées* ces dames, nous avons ces dames aimées, *has mulieres habemus amatas*) et qu'il conserve encore lorsque l'objet de son action est placé devant lui (les dames que j'ai

aimées), comme on trouve quelquefois en latin, mulieres quas habeo amatas. César a dit de lui-même (Bell. gall. lib I) : *Cæsar equitatum omnem, quem ex omni provinciâ et Æduis atque eorum sociis coactum habebat, præmittit*; César envoya en avant toute sa cavalerie, qu'il avait tirée de sa province, de chez les Autunois et leurs alliés. Mais, depuis que *aimant* dont il est la forme antérieure, s'est neutralisé, est devenu invariable, *aimé* (été aimant) s'est aussi neutralisé. Autrefois, *aimant* se déclinaut comme en latin *amans*. On en trouve la preuve dans cette phrase : *Ses héritiers ou ayans cause*. Il est vrai que dans ce cas il a pris le caractère d'un nom; mais dans cette autre phrase. *Ses oreilles escoutantes*, il est réellement modificatif. Or, quand la langue française s'est perfectionnée, elle a distingué dans *aimant* et *aimé* deux caractères différens qu'elle a marqués par une orthographe différente. *Aimant* peut signifier une action passagère, une action momentanée, qui ne se répète point à toutes les époques semblables à celles de son premier exercice : « Calypso, voyant deux étrangers aborder en son île, reconnut le fils d'Ulysse. » Dans cette phrase, *voyant* est neutralisé.

Aimant peut exprimer l'habitude résultant de la fréquence de l'action, signifier une action permanente que sa répétition constante transforme en habitude, en qualité, et qui sous ce rapport s'est dépouillée de la force de participe, c'est-à-dire du mode d'existence, pour prendre le mode d'adjectif, mode abstrait de la signification d'existence, et pour se soumettre à la loi de concordance. *Une eau dormante, une femme aimante*. Il en est de même du participe *aimé* : quand il est actif, il signifie *être aimant*; *nous avons lu, nous avons été lisant*; il est invariable, à moins que son objet ne soit placé devant lui, comme nous l'avons dit tout à l'heure. Quand il est passif, il signifie *être aimé* : « Calypso, voyant deux étrangers *abordés* en son île; c'est-à-dire, *être abordés*; « les ouvrages que j'ai vus *commencés* » expression qu'il ne faut pas confondre avec celle-ci. « Les ouvrages que j'ai vu commencer, « c'est à-dire *être commençant lesquels ouvrages*; car le premier

commencé exprime un tems antérieur à mon action *voir*, et le second *commençant*, exprime simultanité de tems entre *voir* et *commencer*. Dans le premier cas, les ouvrages étaient commencés quand je les ai vus; dans le second cas, on les commençait quand mon action de *voir* s'est faite. Si je disais, « Nous avons cru avoir commencé ces ouvrages avant votre départ, » je désignerais par *commencé* le participe antérieur à *commençant*, qui est participe simultané, puisqu'il signifie *être commençant*; si je disais ensuite, « les ouvrages que nous avons cru avoir commencés avant votre départ, » je me servirais du même participe réellement actif que l'usage a fait variable parce que le régime est placé devant lui.

Nous avons cru devoir approfondir les différens caractères du modificatif, avec d'autant plus de raison que les conséquences qui en découlent sont d'une grande importance pour la conjugaison du verbe dans les langues qui forment les tems antérieurs par le moyen des auxiliaires *être* et *avoir*. En effet, il y a dans la langue française des modificatifs d'action absolue qui se conjuguent sur *avoir* et d'autres sur *être*. Quand ils prennent *avoir*, c'est que les vues de la pensée sont d'énoncer simplement l'action, l'existence de l'action: *J'ai dormi, j'ai dîné*. Quand ils prennent *être*, c'est pour énoncer l'état qui résulte de l'exercice de l'action, c'est pour énoncer l'effet de l'action produit dans le sujet: *Je suis tombé, je suis venu*. Il y a des modificatifs qui sont susceptibles d'exprimer ces deux vues de l'esprit, et qui, selon la fin de la pensée, se conjuguent sur *avoir* ou sur *être*: *Il a sorti ce matin* (sortie et retour); *il est sorti tout à l'heure* (affirmation de sortie, mais négation de retour); *il est monté dans sa chambre et il y est resté, il a monté dans sa chambre pendant la matinée; les enfans du grand-prêtre Héli ont péri misérablement; celui qui est péri sur l'échafaud pour la défense de sa foi, n'a pas péri, il jouit quand nous le pleurons d'une vie bien plus parfaite que la nôtre*.

CHAPITRE III.

CONCORDANCE DU VERBE.

Le verbe est l'élément essentiel qui donne aux signes de nos idées une sorte d'existence dans le discours ; c'est par son expression que les idées composées d'abord, se décomposent et se démêlent en idées simples sous la déduction de rapports plus ou moins généraux et indéterminés, qui les lient ou les séparent dans l'ordre de leur succession. Delà vient que les grammairiens ont donné à cette espèce de mot le nom de *verbe*, *verbum*, *mot par excellence*, parce que sans verbe il ne peut y avoir aucune proposition et que la nature de toute proposition ou phrase consiste à exprimer l'existence intellectuelle du sujet sous une relation à quelque modification ; ce qui ne peut être exprimé que par le verbe.

Or, de ce que le verbe exprime l'existence d'un être déterminé par des modifications et par des rapports, il est susceptible d'une variété infinie de formes, d'inflexions et de désinences pour énoncer toutes les circonstances diverses de ces manières d'être, de ces modes d'identités de l'être ; d'où nous concluons qu'un examen raisonné de la nature et des usages de ce mot peut répandre une grande lumière dans la grammaire.

Tableau de tous les modes

TEMS.		MODE PERSONNEL.	
		POSITIF.	RA
			SUBORDONNÉ.
Absolus dans la période présente	simultané à l'action de la parole.	τύπτω, je frappe,	τύπτει, frappe (verbera).
	antérieur à l'action de la parole.	τίτυφα, j'ai frappé, je viens de frapper, je frappe habituellement.	τίτυφε, aie frappé (verberaris).
	postérieur à l'action de la parole.	τυπῶ, ou, je vais frapper, μῆλλω τύπτειν, je dois frapper.	τύπτω, que je frappe à l'heure. τύπτει, frappe, doive frapper (verberato).
dans la période passée	simultané (à { périodal. un passé). { historique.	ἔτυπθον, je frappais. ἔτυφα, je frappai.	τύψον, que je frappasse.
	antérieur (à { périodal. un passé). { historique.	ἔτετύφειν, j'avais frappé. ἔτυπον, j'eus frappé.	τύπω, que j'eusse frappé.
	postérieur (à { périodal. un passé). { historique.	ἔμελλον τυπεῖν, je devais frapper. ἔμελλοσα τύψαι, je dus frapper.	μελλήσο τύψαι, que je dusse frapper.
dans la période future	simultané à un futur.	τύψω, je frapperai.	τύψω, que je frappe.
	antérieur à un futur.	τετυφώς ἔσομαι, j'aurai frappé.	τετύφω, que j'aie frappé.
	postérieur à un futur.	μελλήσω τυπεῖν, je devrai frapper.	μελλῶ τυπεῖν, que je doive frapper.

Relatifs

et tems du verbe grec.

MODE IMPERSONNEL.		
TIONNEL.	INTÉGRANT.	INCIDENT.
SUPPOSITIF.		
τύπτομαι, je puis frapper, si je frappe, que ne puis-je frapper!	τύπτειν, frapper maintenant.	τύπτων, frappant maintenant.
τετύφομαι, j'ai pu frapper, que n'ai-je frappé!	τετύφέναι, avoir frappé aujourd'hui.	τετυφώς, ayant frappé aujourd'hui.
τυπόμι, puis-je frapper! fassent les dieux que je frappe!	τυπεῖν, devoir frapper à l'instant.	τυπῶν, devant frapper à l'instant.
»	»	»
τύψαιμι, je pus frapper, si je frappais.	τύψαι, frapper autrefois.	τυψας, frappant alors.
»	»	»
τύποιμι, j'eus pu frapper, si j'eusse frappé.	τυπεῖν, avoir frappé autrefois.	τυπῶν, ayant frappé alors.
»	»	»
μελλήσομαι τύψαι, je pus devoir frapper, si je dusse, si je devais frapper.	μελλήσαι τύψαι, devoir frapper autrefois.	μελλήσας τύψαι, devant frapper alors.
»	»	»
τύψομαι, je pourrai frapper, je frapperai si...	τύψειν, frapper un jour.	τύψων, frappant un jour.
τετύφως ἔσοιμην, j'aurai pu frapper, je frapperais si...	τετυφῶς ἔσεσθαι, avoir frappé un jour.	τετυφῶς ἔσόμενος, ayant frappé un jour.
μελλήσομαι τυπεῖν, je pourrai devoir frapper, je devrais frapper.	μελλήσειν τυπεῖν, devoir frapper un jour.	μελλήσων τυπεῖν, devant frapper un jour.

NATURE DU VERBE.

1^o FORMES DU CONNECTIF D'IDENTITÉ.

Le verbe ou connectif variable exprime la coexistence ou identité d'existence d'une modification avec son sujet. Cette fonction le rend susceptible de varier sa forme par différens modes pour marquer les différentes manières dont cette existence est conçue par l'esprit ; d'où il suit qu'il prend le nom de *connectif variable d'identité*, ou simplement *connectif d'identité*, dénomination propre à énoncer la nature de ses usages et à le distinguer du connectif invariable (préposition et conjonction) qui ne varie point dans sa forme parce que sa destination ne l'en rend pas susceptible.

Le connectif variable (verbe) est l'expression d'un rapport d'identité senti ou raisonné, c'est-à-dire, analysé, entre la modification et l'être son sujet.

Le connectif invariable (préposition, conjonction) exprime le développement d'un rapport de subordination entre un être subordonné dans la pensée et un être principal revêtu de déterminations qui le mettent en relation avec lui ; la détermination énonce le rapport d'une manière générale, énonce la généralité du rapport ; le connectif invariable désigne le complément de ce rapport, l'idée qui particularise ce rapport sous une circonstance déterminée.

L'idée différentielle de l'existence sous une relation à une modification est le principe de toutes les propriétés du verbe. Or, l'existence est ou intellectuelle ou réelle. L'existence intellectuelle est l'identité que l'esprit aperçoit entre le sujet et sa modification, et qu'il considère dans sa pensée comme hors du sujet. L'existence réelle est cette identité déterminée par sa combinaison avec la modification ; c'est

la même identité transportée dans la modification pour être confondue et exister avec elle hors de la pensée. C'est cette combinaison qui constitue le verbe proprement dit, sans lequel il n'y a point de proposition, c'est-à-dire d'expression de la pensée. Le signe de l'identité ou le connectif d'identité n'est point un verbe; il n'est que la partie essentielle du verbe; c'est, comme le dit l'abbé Sicard, le « mot-lien, » qui exprime le rapport du modificatif avec le substantif. Le verbe doit donc se diviser en connectif d'identité intellectuelle et en connectif d'identité réelle et combinée avec le modificatif; ou, pour tout dire en un mot, *connectif d'identité* et *verbe* proprement dit.

Le *verbe* se compose donc du *connectif d'identité* et du *modificatif* combinés ou séparés suivant les usages des langues. De là il résulte qu'en décomposant le *verbe*, on retrouve toujours le connectif d'identité *être* avec un modificatif. Nous développerons bientôt les formes de sa combinaison.

Le connectif d'identité sous l'un et l'autre de ces modes peut désigner ou le jugement ou la pensée.

Quand il désigne le jugement ou le produit du jugement, il s'exprime sous un mode abstrait de personnes, de nombres, parce qu'il énonce seulement un rapport senti dans la modification, une idée isolée, confondue dans la modification, une idée qui n'est point analysée, et qui n'est point rapportée à la personne, au nombre du sujet. Il ne désigne donc encore qu'une idée, qu'un sentiment de rapport, et en conséquence, il prend le nom de *connectif d'identité-idée*, dénomination qui comprend l'infinitif, le participe, le gérondif, le supin.

Quand il désigne la pensée, il s'exprime sous un mode déterminé par la personne, par le nombre, parce qu'il énonce une idée analysée, démêlée de la modification et rapportée à la personne et au nombre du sujet. Il désigne alors l'expression du sentiment de rapport, c'est-à-dire, la pensée, l'action du raisonnement qui a séparé (putavit) l'être de sa modification pour les lier ensuite par une identité, et sous ce mode il prend le nom de *connectif d'iden-*

tité-pensée, ou délibérée, dégagée, démêlée de la modification intellectuellement; car cette décomposition intellectuelle n'empêche pas qu'il ne se recompose matériellement dans le discours avec la modification.

Le connectif d'identité idée exprime donc une idée composée du sentiment de rapport et de la modification. Cette modification peut être ou absolue ou relative par objectif ou par circonstantif et former une phrase; mais cette phrase n'est qu'une idée; c'est une idée sous la forme de phrase, c'est une *phrase-idée*. Car la phrase est une suite de sons, une association de mots; caractère qui la distingue de la proposition qui est l'expression de la pensée. Or la phrase est l'énoncé du jugement, l'énoncé de la proposition; d'où il suit que le connectif d'identité selon la nature de ses modes constitue ou une phrase-idée ou une *phrase-pensée*.

Beauzée appelle *abstrait* le connectif d'identité intellectuelle; mais cette dénomination conviendrait également au connectif d'identité-idée et au connectif invariable. Il nomme *concret* (il aurait mieux dit déterminé) le connectif d'identité réelle; mais ce nom convient aussi au connectif d'identité pensée. Cette équivoque, ce vague de dénominations prouve avec quelle précision et quelle sévérité d'analyse il faut adapter des noms nouveaux aux idées. Cela ne peut être fait avec succès qu'après que la nature des idées est exactement déterminée.

La coexistence exprimée par le connectif variable peut avoir en général trois sortes de rapports à une époque de comparaison: rapport de simultanéité, lorsque l'existence est coïncidente avec l'époque; rapport d'antériorité, lorsque l'existence précède l'époque; et rapport de postériorité, lorsque l'existence succède à l'époque.

Des observations précédentes il résulte: 1^o que le connectif d'identité relativement à sa nature est de deux espèces: connectif d'identité intellectuelle, connectif d'identité réelle; 2^o que relativement à sa combinaison avec le modificatif, il reçoit diverses formes accessoires plus ou moins variées dans la conjugaison et que les grammairiens appellent voix du verbe; 3^o que relativement à l'acte de l'esprit,

il modifie ces deux espèces en deux autres et se divise en connectif-d'identité-idée et en connectif-d'identité-pensée; 4^o que relativement aux époques de l'existence, il modifie l'identité par trois formes générales : tems simultanés, antérieur et postérieur; 5^o que pour compléter cette énumération, l'acte de l'esprit qui sent ou raisonne le rapport d'identité d'une modification avec son sujet, est ou affirmatif ou négatif ou interrogatif ou provocatif ou désidératif. Delà vient que l'identité-pensée est ou affirmative, ou négative, ou interrogative, ou provocative, ou désidérative. L'identité-idée ne peut être qu'affirmative ou négative.

2^o COMBINAISON DU CONNECTIF D'IDENTITÉ SIMPLE AVEC LE MODIFICATIF
DANS TOUS LES VERBES.

Nous avons démontré que la nature de tout verbe est de peindre l'existence avec relation à une modification dont elle est abstraite ou avec laquelle elle est unie pour prendre une sorte de réalité hors de nous, et que tout verbe déterminé par une modification, se compose de cette modification et du verbe abstrait ou intellectuel *être*. Recherchons dans la composition du verbe-modificatif les preuves de la combinaison du verbe abstrait avec la modification. Ces preuves se trouvent dans les désinences du verbe grec et latin et dans les simultanés de l'actif du français. Les désinences du verbe *être* se trouvent démêlées dans les antérieurs du français et dans les postérieurs du latin. Voir le tableau en sept langues.

Nous savons que le verbe primitif, *être*, d'existence intellectuelle, se combine dans toutes les langues avec le modificatif pour prendre en quelque sorte hors de notre esprit une existence réelle et constitue une autre espèce de verbe dont lui-même forme les désinences, et dont le modificatif avec lequel il est combiné, devient la racine ou le radical.

Or, le verbe primitif exprime l'existence par cinq voyelles, α , ε , ι , o , u , qui, déterminées par la désinence ω , forment cinq modes d'existence ou voix dans les verbes modificatifs de la langue grecque $\alpha\omega$, je respire; $\varepsilon\omega$, je suis;

ω, je suis; οω, je suis; υω, je suis : terminés anciennement en αμι, εμι, ιμι, ομι, υμι, dont l'analogie se trouve dans la langue hébraïque qui exprime sa conjugaison par sept terminaisons différentes, caractéristiques de sept modes d'existence dans le verbe; dont la langue latine, par imitation a fait les cinq modes par lesquels ses verbes-modificatifs expriment l'existence, ao, eo, io, oo, uo, avec la terminaison en *mi*: ami, emi, imi, omi, umi, et par contraction, am, em, im, om, um; et d'où les langues ont dérivé avec plus ou moins de permutations les désinences de la conjugaison de leurs verbes.

La voyelle ε est le signe primitif de l'existence dont les quatre autres ne sont que des modifications qui en désignent les idées accessoires. Ainsi, dans εω ou εμι et par contraction ω, l'ε désigne l'existence; le reste est la désinence qui modifie cette existence par les idées accessoires qui la rendent en quelque sorte réelle hors de notre esprit.

Singulier, εμι, εις ou ει, εστι; sum, es, est; je suis, tu es, il est.

Pluriel εμεν, εστε, εισι; sumus, estis, sunt; nous sommes, vous êtes, ils sont.

Duel. — Εστων, εστων; vous êtes tous deux, ils sont tous deux.

« Ce verbe, qui exprime l'existence, a dû être chez tous
 « les peuples le premier de la langue. Pour l'avoir il n'a
 « fallu aucune recherche. On a fait une légère émission
 « d'air; aussitôt est née la voyelle *e* qui atteste, on ne peut
 « mieux, l'existence. Aussi cette voyelle, qui n'exige qu'une
 « simple ouverture de bouche pour être entendue, se
 « trouve-t-elle en grec, en latin, en français (en allemand,
 « en anglais); elle se trouve dans le latin *sum, es, est; eram,*
 « *eras, erat, ero, eris, erit, etc.*; dans le français *je suis,*
 « *tu es, il est;* et presque toujours dans le grec εω ou εμι,
 « εις, εστι. Les autres voyelles *a, i, o, u,* ont concouru à
 « exprimer aussi l'idée d'existence; témoin *a* dans αω, je
 « souffle, je respire, je suis, et le vieux latin *fao* et par con-

« traction *fo*, d'où le déponent *for*; témoin *i* dans *ire* et
« dans les personnes obliques du présent *eo*, *is*, *it*, *imus*,
« *itis*, *eunt*; dans l'imparfait *ibam*; dans le parfait *ivi*; dans
« l'impératif *i*, *ito*; témoins *o* dans *fore* et *forem*; témoin
« enfin *u* dans *fuo*, dans *fui* pour *fuvi*, et dans *sum*, d'où
« le français *je suis*. » (GAIL, *Essai sur les désinences*
grecques, latines et françaises.)

Dans les différens dialectes du grec, le verbe primitif a
subi différentes permutations qui ont servi de fondement
aux désinences des verbes dans les langues postérieures.

Première personne du singulier.

Εω, ειω, εεμι, et par contraction είμι, ancienne forme atti-
que propre à distinguer είμι, sum, de ημι, dico;

Εμμι, de l'ancienne forme dorique εμι ou de εμεμι par ré-
duplication;

Ημι, forme éolique qui présente la contraction de είμι,
son plus plein;

Εσεμι et par syncope εσμι.

Seconde personne du singulier.

Είς, *es*, deuxième personne apparente à l'actif, formée
de εω et de είμι ou plutôt de εεμι par contraction de εεις que
les Ioniens nous ont conservé; et par l'usage le στ s'est re-
tranché, et il s'en est formé εϊ pour εει, forme attique.

Εει et par contraction attique ει, forme qui tient du pas-
sif; car attiquement de βουλομαι on fait βουλει, vis, pour
βουλη de οιομαι, οισι pour οιη, existimas; de οψομαι, οψει pour
οψη, vides (1);

Εη deuxième personne de εομαι, εεσαι, εεαι, et εη, forme
poétique;

Εσσι contracté de εσεσι, deuxième personne de εσεμι, forme
poétique.

(1) *Grammaire de Burnouf*, p. 201.

Es deuxième personne de $\eta\mu\iota$ ou plutôt de $\epsilon\mu\iota$ forme usitée avant l'invention des voyelles longues;

D'où la terminaison *es* dans *doces*, *mones*, etc., et la deuxième personne *tu es*, dans notre langue.

Troisième personne du singulier.

Εστι d'où le latin *est* et le français *est*. Les Doriens disent $\epsilon\upsilon\tau\iota$ au lieu de $\epsilon\tau\iota$ par insertion de υ ; $\epsilon\sigma\tau\iota$ vient de $\epsilon\sigma\mu\iota$, $\epsilon\sigma$, $\epsilon\sigma\tau\iota$; $\epsilon\tau\iota$ vient de $\epsilon\mu\iota$ $\epsilon\varsigma$, $\epsilon\tau\iota$

Première personne du pluriel.

Εσμεν, *sumus*, de $\epsilon\sigma\sigma\epsilon\mu\epsilon\nu$;

Εμεν de $\epsilon\mu\iota$; ειμεν ou ιμεν de $\epsilon\iota\mu\iota$; ειμες, forme dorique.

Deuxième personne du pluriel.

Εστε, contracté de $\epsilon\sigma\sigma\epsilon\tau\epsilon$ ou $\epsilon\tau\epsilon$ de $\epsilon\mu\iota$; d'où vous *êtes* ou vous *estes*.

Troisième personne du pluriel.

Εισι, contraction de $\epsilon\epsilon\sigma\iota$ venant de $\epsilon\epsilon\mu\iota$;

Εασι, forme ionique

Εασσι, forme poétique

Ἐντι, forme éolique

Εντι, forme dorique

} terminaison commune au singulier
} et au pluriel dans ces deux dialectes.

Duel.

Εστον, $\epsilon\sigma\tau\acute{o}\nu$, tous deux, pour $\epsilon\sigma\sigma\epsilon\tau\acute{o}\nu$, de $\epsilon\sigma\epsilon\mu\iota$; comme $\tau\iota\theta\epsilon\tau\acute{o}\nu$, $\tau\iota\theta\epsilon\tau\acute{o}\nu$ viennent de $\tau\iota\theta\epsilon\mu\iota$, ancienne forme, remplacée ensuite par $\tau\iota\theta\eta\mu\iota$.

Des observations précédentes il résulte, 1° que la forme en $\mu\iota$ désigne l'actif et celle en $\mu\alpha\iota$ le passif; 2° que les formes $\eta\mu\iota$ ou $\epsilon\mu\iota$, $\epsilon\nu$ ou $\eta\nu$, $\epsilon\mu\epsilon\nu$ ou $\eta\mu\epsilon\nu$, n'étaient dans l'origine du langage que le présent ou le passé du verbe $\epsilon\iota\nu\alpha\iota$, être;

3^o que dans le principe ces formes ont désigné également l'actif ou le passif; τῶ τιεμι, τημι; τιεμαι, τιομαι ont signifié d'abord *je suis honorant* ou *je suis honoré*, modes d'action que les circonstances seules pouvaient alors distinguer, mais que l'usage, éclairé ensuite par le raisonnement, a caractérisés par les désinences fixes de ω ou μι pour le modatif actif et par celles en μι ou ομαι pour le passif.

Nous avons dit que le verbe primitif dans ses formes variables εω, εμι ou ειμι, exprime, outre l'existence par ε son radical, des idées accessoires qui en rendent l'abstraction positive et en quelque sorte hors de nous.

Nous ajoutons que ces modifications déterminatives désignent les rapports de personne et de nombre du sujet de l'identité. Il y a donc à remarquer dans un verbe combiné avec εω ou ειμι, 1^o ε, signe primitif d'existence qui se transforme, selon les circonstances, en α, ι, ο, υ; 2^o la désinence qui est l'expression des pronoms ou relations du nom avec l'acte de la parole.

En effet, si à la voyelle ε vous ajoutez ω ou μι qui représentent les pronoms εγω ou μι, vous avez εω ou μι *moi être* ou *je suis*, pour la première personne; ajoutez σ, vous aurez ες, d'où le latin *es* et le français *tu es*; ajoutez ι, pronom de la troisième personne, ou τι, troisième personne dorique, vous avez ει et ετι, *lui être* ou *il est*.

D'où il suit que dans εμι, ες, ετι, ou εσμι, ες, εστι, il faut reconnaître: 1^o l'abstraction de l'existence ε, *être*; 2^o les trois personnes qui rendent positive cette abstraction par sa relation avec le sujet de l'action ou de la modification dont elle désigne l'identité: ω, abréviation de εγω ou μι, pour la première personne: συ ou τυ ou τα ou θα, pour la deuxième; ι ou ε ou σι ou doriquement τι, pour la troisième.

FORMES DES TROIS PERSONNES DU CONNECTIF VARIABLE.

La relation du sujet de l'identité avec l'acte de la parole est donc exprimée dans le mode déterminé du connectif variable, le principe de la parole ou première personne par εγω ou μι; l'objet de la parole ou deuxième personne

par *συ*, ou *τυ*, ou *τα*, ou *θα* ; le sujet de la parole ou troisième personne par *ι*, ou *ε* ou *σι*, ou doriquement *τι* : *ισταμι*, *ιστας*, *ιστασι* ; *διδωμι*, *διδος*, *διδοσι* ; *ζεγγυμι*, *ζεγγυος*, *ζεγγυσι*.

Il faut d'abord observer que les anciens, au lieu de *εγω* disaient *εμικ*, génitif *εμεος*, *εμουος*, datif *εμει* ou *εμιι*, d'où *mi* pour *mi* et avec respiration *mihi* chez les latins ; *εμι* ou *μι* pouvait donc se dire au lieu du nominatif *εμικ*.

Quelques étymologistes font venir *ω* de *αγω*, j'agis, qui, selon eux, est la racine de *εγω*, parce qu'il désigne dans le pronom le principe de l'action exprimée par le verbe.

Des quatre formes de la deuxième personne *συ*, *τυ*, *τα*, *θα*, la plus usitée est *συ* ; si vous retranchez *υ*, reste *σ*, lettre caractéristique de la deuxième personne, non pas qu'elle soit le radical du pronom, mais parce qu'elle est le signe de l'aspiration dont *υ* était primitivement surmonté. C'est ainsi que se termine dans le grec *τυπεις*, *ετυπας*, *ετυψας*, *τυψεις*, etc ; dans le latin *amas*, *amabas*, *amavis* et par addition de : *amavisti*, *amaveres*, et dans le français *tu aimes*, *tu aimais*, *tu aimas*, *tu aimeras*, etc.

C'est ainsi que les Éoliens disent *οιδασθα*, et par syncope *οισθα*, *nosti-tu* ; *ηδειςθα*, *videras tu*, *παρησθα*, *aideras-tu*, formes emphatiques dans lesquelles *θα* n'est aucunement explétif.

De même que à la deuxième personne *συ*, les verbes ont fait d'abord *ιστασυ*, *διδοσυ*, *ζεγγυσυ*, puis par apocope de *υ*, *ιστας*, *διδος*, *ζεγγυος* ; de même, *ι* ou *ε* signe de la troisième personne a donné les désinences primitives *ισται* *διδοι*, *ζεγγυοι*, en marquant l'aspiration de la voyelle *ι* par le signe d'aspiration que l'on plaçait même au milieu des mots ; ensuite, au lieu d'aspirer la voyelle *ι* on a mis devant *ι* la lettre *σ*, ce qui a donné *ιστασι*, *διδοσι*, *ζεγγυσι*. Au lieu de ces formes les Doriens ; qui préféraient *τ* à *σ*, ont dit *ιστατι*, *διδοτι*, *ζεγγυτι*, d'où les latins ont fait *amati*, *doceti*, *auditi*, et par apocope de la dernière voyelle, *amat*, *docet*, *audit*.

Nous avons dit que *ε* était avec *ι* pronom de troisième personne. En effet, *ι* et *ε*, comme l'observe Gail, d'après Scheid, se désignaient anciennement par le même signe ou caractère ; ainsi l'on a dit également *τικτω* ou *τεχω* *pario*, *πιπτω* ou *πετω* *cado*, *γινομαι* ou *γενομαι* *nascor* ; ainsi les latins

ont dérivé *tingo* de τεγγω, *privo* de περιω, *plico* de πλεω, *in* de εν, *intus* de εντος.

D'où il suit que nous devons reconnaître, 1° dans les désinences de ω ou εω, εις, ει, le verbe ειμι ou εω conjugué, en conséquence desquelles τιω, par exemple, τειεις, τειει, signifient je suis, tu es, il est honorant; 2° dans les désinences μι, σ, σι, les dialectes de εω, en εμι, ες, εσι, ou doriquement αμι, ας, ασι, desquelles sont composées ισαμι, ισας, ισασι.

Les deux formes εω ou εμι se trouvent fréquemment dans Homère et ont été l'une et l'autre imitées par les latins : la forme en εεω, εεις, εει, est familière à Hérodote et aux autres écrivains qui ont suivi le dialecte ionien. Prenons des exemples dans le premier chant de l'*Iliade* : οφρα μη οιος αργειων αγραστας εω (subj.); vers 119. αγαθος περ εων; vers 131. Ατιμος εων; vers 171. Αγαθος περ εων; vers 265.

Les désinences grecques ont produit les désinences latines et françaises. On dit en grec τιμαω, -ω, αιεις-αις, αει, -αι; de même en latin, amao, amo, amaeis, amas. La troisième personne se prend dans la forme en μι; amat est par apocope de amati, dorique.

La forme en μι se retrouve aussi dans le latin; par exemple, inquam venant de inquami, et dans l'inusité inquimi, qui a donné inquis, inquiet, inquiunt.

Le français a non-seulement adopté les personnes des grecs, mais il redouble même l'expression du pronom, 1° en l'énonçant devant le verbe, j'aime, tu aimes, il aime; je εγω, tu τυ, il ι; 2° en le postposant au radical *aim*, j'aime, *e* abréviation de εω; tu aimes, *es* correspondant à ες; il aime, *e* désinence expressive de ε, troisième personne pour ι. Je retrouve encore dans qu'il aimât, il aimerait, etc., le τι dorique.

Dans *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment*, on peut reconnaître la même correspondance.

« Les Doriens disent τυπτοηες, nous frappons; mais ils ont dit aussi τυπτομενς; qui en ôtant par euphonie la voyelle ε, ne retrouve la terminaison *omnis* et ensuite *ons*?
« Dans *vous aimez*, la conformité est moins frappante.

« Cependant considérons que *vous aimez* est pour *vous êtes aimant* ; que *êtes* ou *estes* vient évidemment du grec « εστι; que *ez* de *aimez* est le même que *eds* plus doux que « *ets*, et que *ets* est par apocope et métathèse pour *estes*.
 « Nous ne serons nullement embarrassé pour la troisième
 « personne. Au lieu de εστι, *sunt*, les Doriens disent εντι.
 « De εντι retranchez ι, vous'avez *ent*, lequel, joint au radical
 « *aim*, nous donnent *aiment*. La terminaison οντι par apo-
 « cope de ι, se retrouve dans *ils font* et autres syllabes.
 « Quant aux latins, ils doivent évidemment leurs terminai-
 « sons *ant*, *ent*, *unt*, au Dorien ισταντι, τιθεντι ζευγνυντι, dont
 « ils ont retranché la finale ι » (Gramm. de Gail).

C'est en conséquence de cette conformité que les verbes français sont soumis à des règles positives et invariables d'orthographe. Rappelons-les ici ; ce sera un nouveau moyen de rapprochement du français avec le grec.

Le verbe français termine ses désinences : 1^o par un *s* à la première personne du singulier, dont l'usage excepte les désinences en *e* muet, en *ai* prononcé comme *é* fermé ; toujours un *s* au pluriel ; 2^o par *s* encore à la deuxième personne du singulier, excepté l'impératif en *e* muet ; par *s* au pluriel quant l'*e* est muet, et par *z* quand l'*é* est accentué d'un accent aigu, car le *z* équivaut à *s* précédé d'une voyelle accentuée dont il porte l'accent aigu ; 3^o par *t* à la troisième personne du singulier, excepté dans les terminaisons en *e* muet dans tous les tems, et en *a* dans les formes positives seulement, et toujours par *nt* au pluriel. Ces règles d'orthographe sont applicables à tous les verbes possibles de la langue française.

Les désinences de l'allemand se tirent aussi du grec. Les variations du verbe dans chaque tems de chaque mode se terminent, à la

	Singulier.	Pluriel.
1 ^{re} personne, en	e	en
2 ^e —	est	ete
3 ^e —	e	en

où l'on reconnaît l'*e*, signe de l'existence.

L'anglais présente la même analogie de désinences, mais avec moins de variations que l'allemand, dont il se rapproche sous beaucoup de rapports. Les personnes se terminent à la

	Singulier.	Pluriel.
1 ^{re} personne, en	e	e
2 ^e —	est ou st	e
3 ^e —	es ou s	e

Elles sont déclinables en plusieurs tems ; le pronom qui se décline en fait connaître l'espèce sans la marquer dans le verbe, si ce n'est à la 2^e du singulier, qui prend *st* dans les tems simultanés ou antérieurs et simplement *t* dans les tems futurs.

L'italien offre une suite de terminaisons qui marquent les personnes à l'imitation du latin qui est sa langue-mère: ce sont à la

	Singulier.	Pluriel.
1 ^{re} personne,	o, a, ai	mo
2 ^e —	i, a, sti	te
3 ^e —	a, e	no

L'espagnol, qui est à l'italien ce que l'anglais est à l'allemand, offre la même suite de désinences :

	Singulier.	Pluriel.
1 ^{re} personne,	o, a	mos
2 ^e —	as	aïs
3 ^e —	a	an

3. MODES DES COMBINAISONS DU CONNECTIF D'IDENTITÉ, OU ESPÈCES DU VERBE.

Le connectif d'identité, considéré dans sa nature, est ou identité intellectuelle ou identité réelle. L'identité intellectuelle est séparée du modatif; l'identité réelle est la combinaison de l'identité intellectuelle avec un modatif. Elle se complique ou avec un modatif de faculté d'action

ou avec un modatif d'action. L'identité de faculté d'agir est ou absolue ou relative; l'identité d'action est aussi absolue ou relative. L'action absolue, la faculté d'action absolue se termine au sujet de la proposition; la faculté d'action relative, l'action relative se termine à un objet différent du sujet.

« Il suit de ces définitions qu'il n'y a point de verbe-
« adjectif (verbe composé) qui ne puisse se décomposer
« par le verbe abstrait *être* (verbe simple). C'est une consé-
« quence avancée par tous les grammairiens, et fondée sur
« ce que les deux espèces désignent également par l'idée
« générale de l'existence intellectuelle, mais que le verbe-
« adjectif renferme de plus dans sa signification l'idée ac-
« cessoire d'une modification déterminée, qui n'est point
« comprise dans la signification du verbe abstrait. On doit
« donc trouver dans le verbe abstrait la pure nature du
« verbe en général; et c'est pour cela que les philosophes
« enseignent qu'on aurait pu, dans chaque langue, n'em-
« ployer que ce seul verbe, le seul en effet qui soit de-
« meuré dans la simplicité de la signification originelle et
« essentielle.

« Quoique le verbe *être* puisse devenir adjectif au
« moyen de l'idée accessoire de l'existence réelle (comme
« dans cette phrase, *Hercule n'était plus*, qui signifie,
« *Hercule n'était plus existant réellement*), il ne s'ensuit
« pas que l'idée de l'existence intellectuelle ne soit pas
« l'idée propre de sa signification spécifique. Que dis-je ?
« il s'ensuit au contraire qu'il ne la désigne par aucune au-
« tre idée, quand il est abstrait, que par celle de l'exis-
« tence intellectuelle; puisqu'il exprime nécessairement
« l'existence de la chose, qui est signifiée par le nom joint
« à lui; que cette existence n'est réelle que quand *être* est
« un verbe adjectif, et qu'apparemment elle est au moins
« intellectuelle quand il est abstrait, parce que l'idée ac-
« cessoire doit être la même que l'idée fondamentale, sauf
« la différence des aspects, ou que le mot est le même
« dans les deux cas, hors la différence des constructions.»
(Beauzée).

Il suit de ces réflexions que c'est la nature de la modification qui constitue dans le verbe les formes que les grammairiens appellent *voix*. Or, la modification est ou absolue ou relative; la modification relative est ou active ou passive, selon que son sujet est ou le principe de l'action qu'elle renferme ou l'objet de cette action.

« Les verbes-adjectifs se subdivisent communément en « actifs, passifs et neutres. Cette division s'accommode « d'autant mieux avec la définition générale du verbe, « qu'elle porte immédiatement sur l'idée accessoire de la « modification déterminée qui rend réel et positif le sens « des verbes-adjectifs, car un verbe adjectif est actif, passif « ou neutre, selon que la modification déterminée dont « l'idée accessoire modifie celle de l'existence intellec- « tuelle, est une action du sujet ou une impression pro- « duite dans le sujet sans concours de sa part, ou sim- « plement un état qui n'est dans le sujet ni action ni pas- « sion. » (Beauzée).

C'est en conséquence de ces réflexions que nous avons dressé le tableau suivant des espèces du verbe.

intellectuelle Connectif d'identité	simple ou décomposée	<i>être immobile.</i>		
		de tems	{ <i>demeurer immobile (être longtemps).</i> <i>vivre content (être toujours).</i>	
	compliquée avec un submodatif	de formes . . .	{ <i>paraître bon (être en apparence).</i> <i>sembler bon (être en idée).</i>	{ <i>passer pour habile (être par l'expérience).</i>
			combinée avec la faculté d'action	
réelle combinée avec l'action	absolue <i>exister ou être (être existant).</i>		{ et absolue dans la phrase : <i>dormir (être dormant).</i>	
	relative <i>avoir (être ayant).</i>		{ mais relative dans la phrase : <i>nuire a, aller de... à.</i>	
	absolue dans son sujet . .	relative dans son sujet dans la phrase .	{ <i>par objet..... aimer, favoriser.</i> { <i>par objet et par circonstance. } <i>Conduire quelqu'un dans un lieu.</i> </i>	

« Toutes les autres divisions du verbe-adjectif ou en
« absolu ou en relatif, ou en augmentatif, diminutif, fré-
« quantatif, inceptif, imitatif, etc, ne portent pareillement
« que sur de nouvelles idées accessoires ajoutées à celle de
« la modification déterminée qui rend positif le sens du
« verbe-adjectif; et par conséquent elles sont toutes con-
« ciliables avec la définition générale qui suppose toujours
« l'idée de cette modification déterminée. » (Beauzée.)

La langue grecque a trois modes particuliers de varier les désinences du verbe relativement à la nature de la modification, relativement aux voix : « le mode actif ou la
« voix active est la suite des inflexions et terminaisons
« entées sur une certaine racine pour en former un verbe
« qui a la signification active : *τετιχα*, j'ai honoré. » (Beauzée).

« La voix passive est une autre suite d'inflexions et de
« terminaisons entées sur la même racine pour en former
« un autre verbe qui a la signification passive : *ιτετιμαι*,
« j'ai été honoré. » (Beauzée).

La voix moyenne est une autre suite de terminaisons et d'inflexions entées sur la même racine pour en former un autre verbe qui a la signification moyenne : *τετιχ*, je me suis honoré, je me fais honorer.

La conjugaison du verbe grec présente à l'observation deux choses : le radical, la terminaison.

Le radical du verbe est la syllabe qui précède la terminaison, et qui exprime l'action du sujet. Les verbes primitifs n'ont qu'une syllabe au radical; les dérivés et composés de primitifs usités et non usités, en ont plusieurs. Dans tous ces verbes on appelle radical la syllabe ou les syllabes qui précèdent la terminaison. Ainsi dans *τιω*, le radical est *τι*, la terminaison *ω*; dans *σχολαζω*, le radical *σχολαζ*, la terminaison *ω*.

La terminaison du verbe est la syllabe variable qui suit le radical et qui sert à marquer les voix, modes, tems, personnes et nombres de l'action. C'est le verbe *εω* ou *ειμι*, je suis, ajouté, au radical : d'où il suit que, si l'on décompose la forme grammaticale du verbe, on retrouvera dans la

terminaison le verbe d'existence εω ou εμι plus ou moins altéré par sa combinaison avec le radical. Ainsi τω présente à l'analyse τι, honorer, et ω, je suis, pour εω ; je suis dans l'action d'honorer, je suis honorant et par composition, j'honore. τιθημι, décomposé, montre τιθη (racine de θεω) poser, et μι, reste de εμι après la contraction ; je suis posant, je pose.

Suivant la nature des lettres dont il est composé, le radical, en passant aux différens tems et modes de la conjugaison, subit divers changemens dans ses lettres initiales et finales. Ces changemens forment ce que nous appelons inflexions : d'où il suit que, pour caractériser la manière et la place de ces variations, on distingue dans le verbe l'augment, le redoublement, la pénultième et la figurative.

L'augment est un ε ajouté au verbe devant la lettre du radical en certains tems de la conjugaison. Or tout verbe qui commence par une consonne caractérise ses tems antérieurs à la parole par l'addition d'un ε et s'augmente d'une syllabe ; cet accroissement s'appelle augment syllabique : τω, imparfait ετιον ; στελλω, imp. εστελλον.

Mais si le verbe commence par une voyelle ou diphthongue, l'ε se combine avec cette voyelle qui se change en sa longue et augmente sa durée ; c'est ce qu'on nomme augment temporel : εδω, imparfait ηδον ; ορυσσω, imp. ωρυσσον.

Les tems qui expriment une époque antérieure à l'acte de la parole, et qui par conséquent sont susceptibles d'augment syllabique ou temporel, sont les six tems relatifs de la période passée dont l'antérieur périodical (le plus que parfait) a double augment, parce qu'il marque double antériorité relativement à la parole et relativement à un passé. L'antérieur à un futur (le 3^e futur) prend aussi un augment, parce que la parole transportant sa volonté ou son exécution dans l'avenir, ce tems désigne par ce moyen également antériorité à la parole.

Hors du mode positif (indicatif) l'augment se retranche à tous les tems, excepté au parfait, qui le porte dans tous les modes des trois voix et à l'antérieur à un futur qui le

garde aussi dans les cinq modes de la voix passive où il est usité.

Le redoublement est la première consonne du radical répétée devant l'augment syllabique des tems antérieurs à une époque présente, passée ou future, *τιω, τετιμα; λυω, λελυκα*. D'où il suit que devant l'augment temporel il n'y a point de redoublement. Ainsi, tous les verbes commençant par une consonne suivie d'une voyelle ou d'une consonne liquide, sont susceptibles de redoubler la première consonne du radical aux antérieurs à un autre tems, lesquels portent ce redoublement dans tous les modes : *τυπτω, τετυφα; πλεκω, επεπλεκειν; γραφω, γεγραφεται*.

La figurative est la consonne placée devant la terminaison pour caractériser la simultanéité et l'antériorité des tems relatifs à une époque passée ou future : *τιω, τισω; λυω, ελυσα; θυω, τεθυκα*. Les terminaisons qui commencent par une voyelle, n'ont point de figuratives, à moins qu'on ne veuille alors reconnaître pour figurative la consonne par où finit la syllabe pénultième dans le radical ; mais il convient de rapporter la consonne finale du radical à la syllabe pénultième qui est chargée de caractériser l'antériorité et la simultanéité des tems qui n'ont point de figurative.

La figurative précise donc relativement à une époque présente, passée ou future, l'antériorité des tems que l'augment et le redoublement ne déterminent que relativement au moment de la parole ; elle caractérise le relatif des tems dont l'absolu est déterminé par l'augment et redoublement. Or les tems du verbe sont ou simultanés ou antérieurs ou postérieurs à une époque présente, passée ou future ; les tems postérieurs sont formés par une décomposition de l'identité partagée en deux mots dont l'un exprime l'identité intellectuelle, l'autre la modification que cette identité réunit dans le sujet de la phrase. Les figuratives n'ont donc pour objet que les simultanés et les antérieurs, qu'elles sont chargées de mettre en relation avec une époque passée ou à venir, et se divisent en deux espèces ; celles des simultanés, celles des antérieurs. Les trois

voix active, passive et moyenne ont leurs figuratives propres et invariables : si le radical se termine par une consonne, il ne peut se conjuguer avec la terminaison qu'en changeant sa consonne finale en lettre de même organe que la figurative, ou en la combinant avec elle; d'où il suit que chaque figurative se transforme en lettre double-sifflante ou aspirée selon la nature de la lettre précédente.

PÉNULTIÈMES,	TABLEAU DES FIGURATIVES DE					
	L'ACTIF.		LE PASSIF.		LE MOYEN	
	Simultanés	Antérieurs.	Simultanés.	Antérieurs.	Simultanés.	Antérieurs.
α, ε, ι, ο, υ δ, τ, θ, ζ, σ	σ	κ	θ	μ, σ, τ	σ	»
β, π, φ	ψ	φ	ρθ	μμ, ψ, πτ	ψ	»
κ, γ, χ ζ, σ	ξ	χ	χθ	γμ, ξ, κτ	ξ	»

L'aoriste 1^{er} ετισα, et le futur 1^{er} τισω, ont la même figurative, parce qu'ils sont l'un et l'autre simultanés à une époque déterminée. Le parfait τετικα et le plusque parfait ετετικειν ont également la même figurative pour marquer leur antériorité à une époque présente ou passée. Il en est de même du passif : ετυφθην, τυφθησομαι ; τετυμμαι, ετετυμμην. L'imparfait est la continuation de l'époque présente ; c'est le présent qui dure encore dans une époque éloignée de la parole; et c'est pourquoi il n'a point de figurative comme le présent dont il dérive : λαμβανω, ελαμβανον. L'aoriste 2^o marque une relation d'antériorité dans une époque très-éloignée comparativement au futur 2^o placé dans l'époque présente et dont il dérive ; il n'a, comme lui, aucune figu-

relative et ne se distingue de l'aoriste 1^{er} ou de l'imparfait comme le futur 2^e du présent, que par la différence de pénultième: λαμβανω, λαβο, futur 2^e; ελαβον, aor. 2^e. Le parfait moyen est, comme l'aoriste 2^e, défectueux de figurative; c'est par la différence de pénultième qu'il se distingue du parfait actif.

La pénultième est la voyelle ou diphthongue par laquelle finit le radical, soit par elle seule soit avec une consonne, et considérée indépendamment de toute consonne antérieure. Dans τιω, λεγω, la pénultième est ι, εγ. On peut distinguer deux espèces générales de pénultièmes; celles qui se composent de voyelles seules, et celles qui sont formées par une voyelle suivie d'une consonne dans le radical. La première espèce comprend deux classes de verbes dont les uns ont le radical terminé par les voyelles ι, υ; les autres par α, ε, ο: d'où suivent les verbes barytons en ω, υω et les trois sortes de contractes ou circonflexes en αω, εω, οω. La 2^e espèce de pénultième comprend cinq autres sortes de barytons qui sont caractérisés par la consonne finale du radical; 1^o ceux en β, π, θ; 2^o ceux en κ, γ, χ; 3^o ceux en τ, δ, θ; 4^o ceux en ξ, σ; 5^o ceux en λ, μ, ν, ρ.

Des contractes en αω, εω, οω viennent par changement de ω final en μι, de la pénultième brève en sa longue et par redoublement de la consonne initiale du radical primitif avec l'augment ι, trois sortes de verbes en μι; τιθημι de θεω, ιστημι de σταω, διδωμι de δω: lesquels avec le baryton en ω changé en νυ et μι, δεικω, δεικνυμι, forment les quatre espèces de verbes en μι. D'où il suit que pour la formation des tems l'on distingue six sortes de verbes barytons, trois contractes, et quatre en μι; ce qui forme treize espèces de conjugaisons qui se réduisent à une seule pour la déclinaison des terminaisons rapportée à un même système de désinence dans toutes les espèces de verbes.

Les verbes barytons (βαρυτονος, qui a un son grave) sont ainsi appelés parce qu'ils ont leur pénultième surmontée d'un accent aigu, et que leur dernière syllabe n'ayant point

d'accent exprimé est censée en avoir un grave; et tombe sourdement : τύπτω, τιω, λεγω.

Les verbes contractes marquant leur contraction d'un accent circonflexe, prennent aussi le nom de verbes circonflexes.

Les verbes en μι ainsi que les contractes étant des formes particulières des barytons de la sixième conjugaison en αω, εω, υω, inusités à certains tems, reprennent les formes régulières de ces barytons à leurs tems réguliers, et rentrent dans la classe des barytons.

Les terminaisons du verbe grec se déclinent, d'après le même système de désinences, dans toutes les conjugaisons avec quelques irrégularités dans les voyelles qui commencent la terminaison, et se rapportent aux règles générales suivantes :

NOMBRES.	POUR L'ACTIF.			POUR LE PASSIF.			
	1 ^{re} Personne.	2 ^e Personne.	3 ^e Personne.	1 ^{re} Personne.	2 ^e Personne.	3 ^e Personne.	
4 ^{te} Manière.	Singulier.	α	ας	ε	μαι	σαι	ται
	Pluriel.	αμεν	ατε	ασι	μεθα	σθε	νται
	Duel.	αμην	ατον	ατον	μεθον	σθον	σθον
2 ^e Manière.	Singulier.	η	ης	η	μην	σο	το
	Pluriel.	ημεν	ητε	ησαν	μεθα	σθε	ντο
	Duel.	ημεν	ητον	ητην	μεθον	σθον	σθην

Les verbes circonflexes n'éprouvent de contractions qu'au présent et à l'imparfait. Leurs terminaisons après la contraction résolue se trouvent les mêmes que celles des barytons.

Les verbes en μ rapportent aussi leurs terminaisons au système général des désinences et ne singularisent leurs désinences propres qu'au présent, à l'imparfait et à l'oriste 2^o.

Ainsi les verbes grecs, considérés par rapport à la terminaison, se divisent en trois espèces : les verbes ω sans contractions, c'est-à-dire précédé de ι , υ , ou d'une consonne ; les verbes en ω précédé de α , ϵ , \omicron , composant les trois syllabes de contractes ; les verbes en μ sous-divisés en quatre classes.

Considérés relativement à la figurative, les verbes se divisent en trois sortes : ceux dont le futur est en $\sigma\omega$ et le parfait en $\kappa\alpha$; ceux en $\psi\omega$, $\varphi\alpha$; ceux en $\xi\omega$, $\gamma\alpha$.

Considérés relativement à la pénultième, ils se [divisent en six espèces de barytons, trois contractes et quatre en μ .

Mais toutes ces espèces de verbes après la contraction résolue, et la figurative démêlée de la pénultième, se réduisent à une seule espèce générale dont la conjugaison est applicable à toutes les sous-divisions qu'on peut en faire.

VERBES ACTIFS A LA FORME PASSIVE OU MOYENNE, OU VERBES DÉPONENTS.

On trouve des verbes qui sous la terminaison passive ou moyenne ont la signification active ; ces verbes s'appellent *déponents*, parce qu'ils ont, pour ainsi dire, déposé la terminaison de l'actif, quoiqu'ils en aient conservé la signification. (Voir *Gram. grecque* de M. Burnouf, § 203).

Mais l'usage de ces prétendus verbes déponens n'est pas plus irrégulier qu'en français les verbes actifs *aimer*, *étonner*, *tromper*, *étudier*, employés sous les formes *s'aimer*, *s'étonner*, *se tromper*, *s'étudier à*, pour exprimer une action réciproque, réfléchie, renfermée dans le sujet ou rapportée au sujet. En effet $\alpha\kappa\omega\upsilon\omega$ (entendre) signifie au futur actif j'écouterai, $\alpha\kappa\omega\upsilon\sigma\omega$, action du sujet sur un objet extérieur ; au futur moyen, j'entendrai, $\alpha\kappa\omega\upsilon\sigma\omicron\mu\alpha\iota$, action renfermée dans le sujet, $\alpha\pi\omicron\lambda\alpha\nu\omega$, futur actif, $\alpha\pi\omicron\lambda\alpha\upsilon\sigma\omega$ je jouirai, c'est-à-dire, je retirerai du fruit, de l'avantage ;

f. m. ἀπολαυσομαι je jouirai, c'est-à-dire, je ferai usage du fruit, de l'avantage retiré de. λαμβανω, fut. actif λαβω, je prendrai, c'est-à-dire, je saisirai, j'entreprendrai; fut. moy. ληψομαι (de ληβω) je prendrai, c'est-à-dire, je recevrai, j'accepterai, μναω, faire ressouvenir, rappeler; μναομαι, se ressouvenir: ce sont les modes éphail et éphal de l'hébreu dont nous parlerons bientôt.

Les verbes qui expriment essentiellement une action absolue, ne sont pas susceptibles de ces doubles formes: βουλομαι, futur βουλησομαι, je veux, je désire, j'aime mieux; δεχομαι, je reçois, δεξαμενος, ayant reçu: μαινομαι, être furieux parf. μενηνα; γιγνομαι, je nais ou je deviens, parf. γεγονα (de γενομαι); εργαζομαι, je travaille, je fais cultiver, aor, I. εργασαμην.

Mais en certaines occasions ils ont des formes passives: εβουληθην, je fus porté à désirer, je fus sain du désir; δειχθεις; ayant reçu; εργασμαι, j'ai été fait exercer, j'ai été exercé; εμανην, je fus saisi de fureur; γεγενημαι, je fus produit.

C'est ainsi qu'en latin les verbes déponents, à l'imitation du grec, ont des formes passives: *imitandus*, devant être imité, de *imitor*, j'imité.

VERBES DÉFECTUEUX.

Il y a deux sortes de verbes défectueux. La première espèce comprend ceux qui, n'ayant qu'une partie de leurs tems empruntent les autres de verbes qui ont la même signification, mais non la même racine: tels sont les sept verbes αιρω, ειπεΐν, ερχομαι, εσθιω, οραω, τρεχω, φερω; ce dernier tire son futur οισω de οιω présent inusité, ses aoristes ηνεγκα, ενεγκον et son parfait ενηνοχα de ενεγκω inusité au présent. La 2^e espèce comprend ceux qui tirent une partie de leurs tems de primitifs qui ont la même signification et la même racine, comme λαμβανω, ληβω, prendre; γιγνοσκω, γνω, γνωμι, connaître; ευρισκω, ευρω, trouver; εχω, σχω, avoir; αγγυμι, αζω, briser; ολλυμι, ολω, perdre; βαιω, βαω, aller, τικτω, τεκω, enfanter; γιγνομαι, γενω, produire; γηθεω, γηθω, se réjouir; δοκω, δοκω, paraître, et une foule d'autres que

usage et les dictionnaires font connaître. (Voir *Gram. grecque* de M. Burnouf).

La langue latine admet deux sortes de terminaisons pour caractériser ses voix, et sa conjugaison comprend deux espèces de voix; voix active, voix passive. Les grammairres latines distinguent quatre espèces de conjugaisons; mais l'analogie prouve qu'il n'y en a qu'une comme en grec. En effet, toutes les terminaisons des tems antérieurs actifs sont semblables; toutes les terminaisons des tems simultanés et postérieurs sont encore semblables (à l'exception près de la voyelle initiale de la désinence), même au futur simple de la 3^e et 4^e conjugaison qui, au rapport de Beauzée, faisait primitivement *legebo, audiebo*, mais qui a changé dans sa génération lorsque la langue s'est perfectionnée, ce qui ne mérite pas la distinction de deux conjugaisons particulières. Ainsi, quoiqu'il y ait des infinitifs en *are, ere, ire*, il ne s'ensuit pas qu'il soit nécessaire de distinguer quatre espèces de conjugaisons, puisque les tems de chacune ont une génération semblable, et que chacune se conjugue par les mêmes désinences, comme on pourra s'en convaincre par le tableau suivant :

		ACTIF.	PASSIF.
1 ^{re} Personne.	Singulier. m	(o au présent et au futur des deux premières conjugaisons)	r
	Pluriel. . mus		mur
2 ^e Personne.	Singulier. s	(retranché à l'impératif)	ris ou re (impératif <i>re</i>)
	Pluriel. . tis	(à l'impératif <i>te</i>)	mini
3 ^e Personne.	Singulier. t	(à l'impératif o ajouté).	tur
	Pluriel. . nt		ntur

(à l'impératif ajouter r à celui de l'actif).

Ces désinences se retrouvent dans toutes les conjugaisons; elles s'ajoutent à l'infinitif, à la place de *re* après

qu'il en a été retranché ; elles sont précédées d'une voyelle plus ou moins variable, et quelquefois d'une syllabe, selon l'antériorité ou la postériorité qu'elles sont chargées de marquer.

Au passif tous les tems simultanés se forment de l'actif en remplaçant sa terminaison par celle qui est indiquée dans le tableau ; génération très-facile à former. Les tems antérieurs se composent du verbe *esse* qui se conjugue par des terminaisons actives, et du participe passif. Les tems postérieurs au passif comme à l'actif se forment du verbe *sum* et d'un participe actif ou passif.

De là nous concluons que les grammaires latines, comme la grammaire grecque de M. Burnouf, ne devraient présenter aux élèves qu'une seule conjugaison, et raisonner avec eux la génération et les désinences des tems. Cette méthode leur donnerait en très-peu de leçons l'intelligence de la conjugaison, et les mettrait aussitôt en état de passer à l'explication des auteurs, laquelle doit toujours précéder de longtemps la composition des thèmes, puisqu'il faut connaître les usages d'une langue pour pouvoir écrire dans cette langue, et que ces usages ne s'apprennent pas dans les règles trop vagues et trop générales d'un rudiment, parce qu'elles sont ordinairement extraites d'observations qui portent sur des faits dont l'élève n'a pas encore l'idée.

La grammaire latine comme la grammaire grecque a des verbes moyens ou réfléchis ; mais elle n'a point de mode particulier affecté à cette espèce de modification. Les uns s'expriment par la voix active ; les autres par la voix passive. Quand le verbe exprime une action réellement active que le sujet réfléchit sur lui-même, il s'énonce par la voix active : *ego me laudo*. Quand le verbe exprime une action fictivement active que le sujet ne réfléchit pas réellement sur lui-même, il s'énonce par le passif : *irascor*, je me fâche, c'est-à-dire je suis fâché ; la cause de cette action ne vient pas du sujet, il n'y a pas d'activité réelle. Il faut excepter ces deux phrases : *venenum sese in venas insinuunt*, *res ita se habet*. Les verbes d'action absolue et d'état s'énoncent par l'actif ; les grammaires latines les appellent

verbes-neutres, parce qu'ils ne sont ni actifs ni passifs. Quelques verbes neutres ont les tems simultanés sous la voix active et les tems antérieurs sous la voix passive : *gaudeo, gavisus sum, etc., audeo, ausus sum; confido, confisus sum, etc.*

Il existe des verbes dont le sens est actif, mais dont la désinence est passive : *imitor*, j'imite. Les grammairiens les appellent *verbes déponents*, parce qu'ils ont déposé, quitté la désinence de l'actif pour prendre celle du passif.

On remarque, au contraire, des verbes qui ont la signification passive avec la terminaison active, comme *vapulo*, je suis battu ; *veneo*, je suis vendu ; *fio*, je suis fait ; *exulo*, je suis exilé, etc.

La grammaire française reconnaît quatre conjugaisons des verbes en *er, ir, oir, re* ; mais il n'y a réellement, comme en latin et en grec, qu'une seule conjugaison dont les tems prennent les désinences suivantes aux tems simultanés de l'actif.

1 ^{re} Personne.	{ Singulier. s, } { Pluriel. s, }	{ qui se retranche dans les terminaisons en <i>e</i> et en <i>ai</i> prononcé comme <i>é</i> dans bonté : j'aime, j'aimai, j'ai aimé, j'aimerai, j'aurai aimé.
2 ^e Personne.	{ Singulier. s, } { Pluriel. s, }	{ qui se retranche à l'impératif aime. après un <i>e</i> muet, <i>x</i> après un <i>é</i> fermé, qui dans ce cas perd l'accent qu'il portait autrefois, car on écrivait <i>vous aimés</i> pour <i>vous aimez</i> .
3 ^e Personne.	{ Singulier. t, } { Pluriel. nt, }	{ excepté dans les terminaisons en <i>e</i> muet et dans celles en <i>a</i> du tems positif : il aime, qu'il aime, il a aimé, il aura aimé, il aima.

L'analyse de ces désinences présente des règles sûres et invariables pour l'orthographe du verbe en français. Les grammairiens français devraient faire de pareilles analyses pour faciliter l'étude de l'orthographe ; il faudrait bien moins de tems aux élèves pour apprendre à écrire correctement le français, surtout si on leur faisait faire des applications réitérées de ces principes par l'exercice fréquent de la conjugaison par écrit avec le tableau sous les yeux.

Les tems antérieurs du verbe actif se conjuguent par le verbe *avoir*, auquel on ajoute le participe antérieur qui demeure toujours invariable et neutre ou neutralisé parce qu'alors il est actif, à moins que l'objet de son action ne soit placé devant lui.

Le verbe français à la voix passive ou, pour parler plus exactement, au mode passif, se conjugue dans tous ses tems sur le verbe *être*, qui s'adjoint pour cela le participe passif, *été aimé*.

Les verbes réfléchis ou réciproques, comme *je me repens*, *je m'imagine*, *je me suis loué*, se conjuguent sur le verbe *être* dans les tems antérieurs. Ce mode d'action correspond à la voix moyenne dans la langue grecque ; il se traduit sous cette forme. Mais le mode d'action moyenne ou relative s'exprime souvent par une forme qui en français est active sans réciprocation ; c'est que le mode d'action moyenne consiste à exprimer une action dont l'objet ou la fin se rapporte au sujet de la phrase, une action qui est faite pour l'usage du sujet, une action enfin qui marque une intention dans le sujet. Cette différence se trouve déterminée dans cette phrase du premier livre de l'Iliade : Ἀρητήρ ἦλθε ἐπὶ ναὸς λυσομένοσ θυγατέρα καὶ φερῶν ἀποινα, le prêtre vint devant racheter sa fille et portant une rançon magnifique. On voit qu'il se destinait à lui-même θυγατέρα l'objet de l'action λυσομένος, qu'il destinait aux Grecs ἀποινα objet de l'action φερῶν : d'où il suit que tous les verbes grecs au mode moyen ne correspondent pas exactement au mode réfléchi du français.

Enfin dans toutes les langues il y a des verbes qui pour la formation de leurs modes, tems et personnes, ne suivent pas les conjugaisons générales ; on les appelle irréguliers.

Abstraire, verbe actif. Ce verbe n'est pas usité en tous les tems, ni même en toutes les personnes du présent. On dit seulement, *j'abstrais*, *tu abstrais*, *il abstrait* ; mais au lieu de dire, *nous abstrayons*, etc., on dit *nous faisons abstraction*.

Le parfait et le prétérit simple ne sont pas usités, mais

on dit : *j'ai abstrait, tu as abstrait, etc. ; j'avais abstrait, etc. ; j'eus abstrait, etc.*

Le présent du subjonctif n'est point en usage ; on dit, *j'abstrairai*, on dit aussi, *que j'aie abstrait, etc.*

Envoyer : *j'envoie, j'envoyai, j'enverrai, etc.* Ces exemples suffisent pour vérifier notre observation.

Il y a des verbes dont le sujet est une phrase, comme *oportet* ; *oportet ut veniat*, il faut qu'il vienne. Les grammairiens ont tort de les appeler impersonnels, puisqu'ils sont au moins à la 3^e personne du singulier sujet de la parole. Il n'est pas rare de les trouver dans les bons auteurs au pluriel avec un nom pluriel pour sujet.

Il y en a d'autres qui expriment une action morale ou intellectuelle dont le sujet n'est pas exprimé parce que c'est un sentiment, une idée dont l'esprit ne s'est pas rendu compte, et à laquelle il n'a pas déterminé de signes, soit qu'il n'ait pu en découvrir la cause soit que l'ayant connue, il en ait jugé inutile l'expression, parce que les circonstances la faisaient facilement suppléer. Tels sont *pœnitet, pudet, miseret, etc.*, que les grammairiens décomposent en *pœna tenet, pudor tenet, miseratio tenet*, mais que Beauzée avec plus de raison ne décompose pas, et auxquels il supplée le sujet. Ils ne sont pas non plus impersonnels, puisqu'ils sont à la 3^e personne du mode personnel, et que quelquefois on leur trouve un sujet exprimé dans les bons auteurs.

Il y a des verbes qui expriment une action physique, un effet de la nature, dont l'esprit ignore la cause, et qui n'ont point de sujet exprimé ; ils peuvent se rapporter à la classe des précédents. Tels sont *pluit, ninguit, etc.* Ils ne sont pas plus impersonnels que les autres, puisque leur forme ne les rapporte ni au participe ni à l'infinitif qui, selon Beauzée, forme le seul mode impersonnel. On les trouve quelquefois avec des sujets exprimés. Nous suppléons en français l'ellipse du sujet par *il*, pronom général et indéterminé ; *il pleut, il neige* ; que l'on peut décomposer par *la pluie est, la neige est*.

Enfin dans le français lorsque nous faisons l'inversion

du sujet de la 3^e personne, nous le remplaçons devant le verbe par le pronom *il*, que nous mettons au singulier ou pluriel, selon les vues différentes de la pensée: *ils sont passés, ces jours de fête; il est des hommes qui; il viendra des tems où; ils viendront ces tems où*, etc.

Tout verbe en hébreu peut varier de cinq manières générales la modification qu'il attribue au sujet de la phrase, et former cinq modes d'action connus dans les grammaires sous le nom de voix (voces), parce qu'ils expriment dans le sujet les diverses significations de l'attribut. Le verbe *phal* (faire), qui est adopté depuis longtems pour être le modèle de tous les verbes réguliers, donne aux cinq modes généraux d'action le nom des siens.

Ainsi le premier, qui est connu des rudimentaires sous le nom d'actif, et qui se nomme *phâl*, signifie *faire, produire*; le second, qui est le passif du premier, et qui se nomme *nouphâl*, signifie *être fait, être produit*; le troisième, qui est un autre actif inconnu dans les rudimens et qui se nomme *éphaïl*, signifie *faire faire, faire produire*; le quatrième, qui est le passif du troisième et qui se nomme *éphâl*, signifie *faire être fait, faire être produit, être fait faire, être fait produire*; le cinquième, que les rudimens appellent verbe réfléchi ou réciproque, et qui se nomme *éthaphal*, signifie *se faire, se produire*.

Pour désigner le deuxième mode ou la deuxième voix, par exemple, de *mésar* (livrer), on dit: le *nouphal* de *mésar* est *noumésar* (être livré). C'est comme si en latin on disait: *L'amor* de *laudo* est *laudor*, au lieu de dire la voix passive du verbe *laudo*.

On rencontre souvent en hébreu des verbes qui ne sont pas susceptibles de ces cinq modes d'action; d'autres, qui en seraient susceptibles, mais qui ne les ont pas: ces variétés sont également dans les autres langues. Quelques verbes ont à l'éphaïl, à l'éthaphal, etc., la signification de *phâl*; et réciproquement la voix *phâl* a quelquefois la signification des autres voix. On voit des verbes qui sous une même voix ont la double signification active et passive. Cette différence dans la nature des modifications a

fait donner aux verbes les différens noms de transitifs, intransitifs, neutres, communs, etc. La connaissance de ces dénominations diverses est inutile pour l'étude de la conjugaison du verbe en hébreu comme dans les autres langues.

Il est plus utile de diviser les verbes en *réguliers*, qui suivent une loi commune au plus grand nombre, et en *irréguliers*, qui s'écartent de cette loi commune.

Quant à l'Hébreu, l'irrégularité n'est ordinairement que dans les lettres radicales. Dans les autres lettres, il y a presque toujours uniformité. Par cette raison nous n'exposerons les verbes irréguliers que sommairement. Les réguliers auront seuls un développement complet, qui sera commun pour tous; et ce développement est simple.

Chacun des cinq modes d'action se diversifie par les trois modes de l'identité: 1° le mode impersonnel-nominal (infinitif), qui exprime sous la même forme les tems simultanés, antérieur et postérieur; 2° le mode impersonnel-modificatif (participe), qui exprime sous la même forme le tems simultané, antérieur et postérieur, et qui suit la loi des qualificatifs pour désigner le féminin et le pluriel; 3° le mode attributif ou personnel, qui exprime l'attribut complet déterminé par la personne et par le tems.

Le mode attributif personnel n'a que deux formes d'identité: l'une *positive*, qui, modifiée par un submodatif, sert pour la forme subordonnée (le subjonctif), la forme suppositive (l'optatif), l'autre *rationnelle* impérative (l'impérative), qui s'emploie pour commander, prier, permettre, comme lorsque Dieu dit dans les proverbes, IV, 4, *serva mandata mea et vive* (pour *vives*).

La forme positive du mode personnel n'a que deux tems: 1° l'*antérieur à la parole*, qui exprime ce qu'on appelle dans les rudimens, imparfait, parfait, plusque parfait, aoriste ou prétérit de l'indicatif, du subjonctif, et de l'optatif ou conditionnel; souvent aussi le présent et le futur; 2° le *postérieur à la parole*, qui a d'abord la valeur

des différens futurs des autres langues, et qui sert en outre à exprimer l'impératif, à signifier l'habitude de l'action ou de l'état exprimé par le verbe, à marquer un tems indéterminé nommé *aoriste*, comme quand on dit en français : *L'homme sage considère la fin de chaque chose et les moyens d'y arriver.*

La forme impérative n'a qu'un tems, qui est proprement un postérieur à la parole, puisqu'il se remplace souvent par un futur. Il manque de sa première et de la troisième personne tant du singulier que du pluriel.

D'où il suit que le système de la conjugaison hébraïque est fort imparfait.

Les Hébreux divisaient le tems en deux parties : l'une qui est écoulée et qui n'existe plus, l'autre qui doit s'écouler et qui n'existe pas encore. Par cette analyse du tems ils ne trouvaient point de *présent*, et considéraient toutes les époques de la durée ou comme passées ou comme futures. Voilà pourquoi dans la conjugaison ils n'ont point de présent. Cette opinion est aussi celle d'Aristote qui ne reconnaît pas de présent : car, dit-il, l'instant de la parole unit le passé avec le présent ; il est la limite de ces deux parties du tems, puisqu'il est le commencement de l'une et la fin de l'autre. (Natur. auscult. Liv. IV, c. 19).

*Supplément au tableau des articulations et des voix du son,
inséré p. 49.*

ALPHABET ÉLÉMENTAIRE OU STÉNOGRAPHIQUE.

Nous n'avons dans notre alphabet ordinaire que cinq voyelles ; mais il est bien notoire que nous avons plus de cinq voix. Nous n'avons que dix-sept consonnes ; mais il est bien notoire aussi que nous avons plus de dix-sept articulations. Cela prouve que notre alphabet, malgré sa supériorité sur les autres, est encore bien imparfait.

Notre langue écrite n'est point d'accord avec notre langue parlée, et notre orthographe est loin d'être la représentation fidèle de notre prononciation. C'est ce qui rend l'art de lire si difficile à tous les âges, et apporte tant d'obstacles à la vitesse de l'écriture.

Mais nos caractères d'écriture légèrement modifiés et employés de manière à être l'expression fidèle de la prononciation, peuvent faciliter singulièrement l'art de lire, et donner à notre écriture la célérité d'une bonne sténographie, sans en avoir les inconvénients et les difficultés.

Notre langue parlée se compose de 21 articulations sensibles à l'oreille, F, H, Z, S, V, F, M, B, P, N, D, T, L, L, R, Y, J, J, N, G, G, qui peuvent s'écrire par les 21 caractères précédens.

Comme dans la décomposition du son, la voix est une suite de l'articulation, nous trouvons aussi 21 voix perceptibles à notre oreille, lesquelles peuvent s'écrire par nos cinq voyelles ainsi modifiées : e, e, e, é, è, i, í, u, ù, ù, e, é, è, u, ù, o, o, ó, a, à, à.

Tableau des articulations et des voix du son.

	ARTICULATIONS	
	ORALES.	NASALES.
	FAIBLES.	FORTES.
	I Z V B D L J G	H S F P T R K G CH, j
	M N H, L Y GN, n	
Organiques		
Aspirées ou gutturales simples.
Linguales-dentales ou sillantes.
Labiales gutturales.
Labiales simples.
Linguales-dentales.
Linguales-palatales.
Linguales-gutturales-dentales.
Linguales - gutturales-dentales.
Organiques		
Gutturales sourdes.
Gutturales ouvertes.
Linguales-palatales.
Linguales-gutturales sourdes.
Linguales-dentales.
Labiales sourdes.
Labiales ouvertes.
Linguales-gutturales claires.

VOIX.

eun (é)	e	e
oun (ô)*	eu (é)	eu (é)
en (e)	i	i
	ou (ô)	ou (ô)
	è	è
	ù	ù
	ô	ô
an (a)	à	à

Saül, habitude, trahison; hair, hache.
 Zizanie, zéphyf. Samson, Cletron; examen, axe.
 Vain, vendre; fatm, tendre.
 Moment, mémoire; bain, baquet; pain, paquet.
 Nager, notes; danser, donner; lanser, tonner.
 Paille, Versailles, famille, moullier; la légion, le livre; rarfier.
 Payen, payer, moyen; Japon, jatte, jour; chapou, chatou.
 Avignon, Champagne; sage, Gand, goguenard; cacochyme, Kalendes, quand.

Bourbe, rose; je me.
 Brun, à jeun; jeu, jeune homme; le jéhe.
 Chime, artiste, immiscer, Cina; ghe, pupitre.
 Couverture, trouver; jotte, coüter.
 Hymen, examen, pain, frein, teindre; vérité, j'aimefai, j'aimefai; il tête, tête.
 J'aurais, j'aimais.
 Chute, brunatre; hôte, flôte.
 Son, selon; cote, hôte; côte, hôte, jaune, beau.
 Gand, Samson, patte, face, tache, pâte, grace, tache.

* Voix inconnue dans la langue française, mais usitée chez les Allemands, les latins etc. : *tenj/er* (jeune fille), se prononce *i-oun-fre*. Dominum se prononçait *dominium*.

Les articulations et les voix portées sur le tableau d'autre part, sont classées d'après les divers organes qui concourent à leur production.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

	Pages.
AVANT-PROPOS.	
Idée générale sur la nature de cet ouvrage	1
PREMIÈRE DIVISION DE L'ART DE PARLER.	
DÉCOMPOSITION DU DISCOURS.	
PREMIÈRE PARTIE.	
Décomposition du discours dans la pensée.	
CHAPITRE PREMIER. Décomposition de la faculté de penser.	8
CHAP. II. Les langues sont les méthodes analytiques de décomposer la pensée.	6
CHAP. III. Décomposition des opérations de l'analyse.	9
CHAP. IV. Décomposition des facultés de penser.	10
§ 1. Facultés de sentir.	10
§ 2. Facultés de raisonner ou proprement dites de penser.	11
CHAP. V. Décomposition des idées.	15
Tableau ou système figuré des facultés de l'ame considérées dans leurs causes , leurs moyens, leurs effets, et comprenant en regard les facultés simples et les facultés composées.	23
CHAP. VI. Décomposition des signes du langage.	26
CHAP. VII. Décomposition de la langue écrite.	30
CHAP. VIII. Décomposition de l'écriture, du son ou prosodie.	36
CHAP. IX. Décomposition de l'écriture de la parole:	46

	Pages.
1 ^o Ecriture alphabétique.	46
Tableau des articulations des voix et du son.	49
Alphabet hébraïque.	52
Alphabet grec.	57
Alphabet latin.	61
Alphabet allemand.	62
Alphabet anglais.	66
Alphabet espagnol.	73
2 ^o Orthographe.	79
CHAP. X. Langues de l'esprit et langues du discours.	90
CHAP. XI. Décomposition de la proposition.	93
Système figuré de l'origine et de la génération des espèces de mots.	107
Système figuré de l'usage des espèces de mots.	108
Espèces de mots.	109
Système des plus célèbres écrivains anciens et modernes sur la classification des mots.	116
DEUXIÈME PARTIE.	
Décomposition du discours considéré dans la phrase.	
CHAPITRE PREMIER. Décomposition des phrases simples.	122
Tableau des phrases simples.	122
CHAP. II. Méthode de l'analyse grammaticale.	129
Phrases simples analysées ; quatre espèces.	130
CHAP. III. Décomposition des phrases complexes.	138
Application de la méthode analytique aux phrases complexes.	140
CHAP. IV. Décomposition des phrases composées.	144
Tableau des phrases composées	146
Phrases parallèles , principales et accessoires, intégrantes et incidentes.	148

	Pages.
CHAP. V. Phrases composées par multitude d'accessoires simples.	157
CHAP. VI. Phrases composées par multitude d'accessoires subordonnées.	161
CHAP. VII. Phrase ou période surcomposée.	166
CHAP. VIII. Décomposition de la phrase dans la ponctuation, le dernier moyen d'analyser la pensée.	170
CHAP. IX. Différens usages des signes de la ponctuation ; le point, le double point, le point virgule, la virgule, les deux points, etc.	188

DEUXIÈME DIVISION DE L'ART DE PARLER.

Recomposition du discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Recomposition du discours dans la phrase.

CHAPITRE PREMIER. Syntaxe de régime. Du nom ; espèces, régimes et déclinaisons.	207
Du pronom : espèces et personnes.	247
CHAP. II. Syntaxe de concordance. Règles de concordance de l'attributif.	286
Déterminatifs et numératifs divers, etc.	293
Modificatifs ; tableau des modificatifs en remarques diverses.	318
CHAP. III. Concordance du verbe. Mode et tems du verbe grec.	343
§ 1. Nature du verbe. 1 ^o Formes du connectif d'identité.	346
2. Combinaison du connectif d'identité simple avec le modificatif dans tous les verbes.	349

Formes des trois personnes du connectif variable.	353
Modes des combinaisons du connectif d'identité, ou espèces de verbe.	359
Supplément au tableau des articulations et des voix du son, inséré page 49.	376

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.